
VERS L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENRE DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Analyse critique du cadre d'analyse HEA /AEM

IMANE EL RHOMRI

UNIVERSITÉ PABLO DE OLAVIDE DE SÉVILLE

Tout en reconnaissant la valeur ajoutée de l'Approche de l'Economie des Ménages (AEM/HEA) dans l'évaluation de l'accès aux aliments, en tant que pilier de l'analyse de la sécurité alimentaire en situations d'urgence, force est de constater qu'elle n'a pas cerné les causes de la vulnérabilité spécifique des femmes et des hommes au sein des ménages. Le but de cette étude est d'apporter des réflexions et des pistes d'action pour combler cette lacune en analysant avec une perspective de Genre les limites théoriques et méthodologiques de cette approche et en explorant de nouvelles voies qui pourraient améliorer considérablement ses performances dans le futur.

Les rapports de recherche d'Oxfam sont rédigés dans le but de partager des résultats de recherches, de contribuer au débat public et d'inciter à commenter les problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Ils ne reflètent pas nécessairement les positions d'Oxfam en matière de politiques. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et non pas nécessairement celles d'Oxfam.

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	5
Résumé	6
1 Introduction	8
2 Méthodologie	10
2.1 Approche méthodologique	10
2.2 Phases et techniques de recherche	11
3 Analyse critique du cadre théorique et analytique du HEA	14
3.1 Limites du ménage comme unité d'analyse	14
3.2 Invisibilisation des inégalités de genre	16
3.3 Capacité d'accès aux moyens d'existence, pauvreté, vulnérabilité et leur mesure	24
3.4 Absence d'informations et de données sensibles au genre	29
4 Propositions et recommandations pour l'intégration de l'approche genre dans le HEA	33
4.1 Désagréger par sexe et introduire de nouvelles dimensions.....	33
4.2 Enrichir le cadre théorique et analytique actuel	34
4.3 Perfectionner les méthodes et les outils de collecte d'informations	37
5 Conclusion	38
Références bibliographiques.....	39
Notes.....	42

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1: Description des phases de l'étude.....	11
Tableau 2: Liste des entretiens réalisés	12
Tableau 3: Aperçu des deux personnes enquêtées dans le village de Damesma.....	13
Tableau 4: Liste des personnes enquêtées à distance	13
Tableau 5 : Profil du ménage étudié.....	16
Tableau 6 : Profil des activités selon le sexe et d'autres déterminants dans le ménage étudié.....	17
Tableau 7 : Cultures pratiquées selon le sexe et le type d'exploitation.....	19
Tableau 8 : Accès et contrôle des ressources et des bénéfices selon le sexe	20
Tableau 9 : Prise de décisions par domaine selon le Genre	22
Tableau 10: Besoins d'informations pour une meilleure caractérisation de la vulnérabilité alimentaire	29
Tableau 11: Critiques du point de vue Genre concernant les informations et données produites dans chaque étape du cadre d'analyse HEA	30
Tableau 12: Proposition d'indicateurs de sécurité alimentaire sensibles au Genre	33
Tableau 13: Proposition de critères pour une analyse intégrale de la vulnérabilité alimentaire.....	34
Tableau 14: Recommandations pratiques pour l'amélioration de la collecte et analyse des données du HEA	37

LISTE DES ILLUSTRATIONS :

Schéma 1: Composantes et flux d'un moyen d'existence	25
Schéma 2: Structure du cadre d'analyse HEA	30
Schéma 3: Proposition d'un cadre d'analyse alternatif de catégorisation de la vulnérabilité alimentaire	35

ACRONYMES

ACF	Action Contre la Faim
AO	Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CPE	Comités de Points d'Eau
CSPS	Centre de Santé et de Protection Sociale
CVD	Comité Villageois de Développement
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FEG	The Food Economy Group
HEA / AEM	Household Economy Analysis / Analyse de l'Economie des Ménages
IFPRI	International Food Policy Research Institute / Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires
IRD	Institut de Recherche et de Développement
MED	Moyens d'Existence Durables
OI	Oxfam Intermón
PAM	Programme Alimentaire Mondial (Nations Unies)
RRA/PRA	Rapid Rural Appraisal / Participatory Rural Appraisal
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SA	Sécurité Alimentaire
SARAO	Sécurité Alimentaire et Résilience en Afrique de l'Ouest
SC	Save the Children
SMIAR/GIEWS	Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide sur l'alimentation et l'agriculture / Global Information and Early Warning System on food and agriculture.
PDM	Post Distribution Monitoring / Suivi post distribution
UNECA	United Nations Economic Commission for Africa/ Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
ZME	Zones de Moyens d'Existence

RÉSUMÉ

Malgré l'abondance de la production alimentaire mondiale, les populations du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest souffrent fréquemment de faim et de malnutrition. En 2012, tous les pays de la région ont été de nouveau exposés à une insécurité alimentaire massive, en raison de la sécheresse, des pluies rares, des piètres récoltes, de la flambée des prix des aliments et des déplacements intensifs de populations. Selon les estimations des Nations Unies, cette crise avait condamné plus de 18 millions de personnes à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (FAO, 2012 : 9).

Comprendre pourquoi les populations souffrent d'insécurité alimentaire et analyser les causes sous-jacentes est fondamental pour planifier des interventions appropriées. Dans la pratique, la mesure et l'analyse de la sécurité alimentaire présente un défi technique en raison de la complexité et de la multi-dimensionnalité de ce concept. Actuellement, l'analyse de la sécurité alimentaire en situations d'urgence repose sur trois piliers: i) les disponibilités alimentaires, ii) l'accès à l'alimentation et iii) l'utilisation des aliments (PAM, 2009).

L'Approche de l'Economie des Ménages (AEM/HEA), développée dans les années 90 par l'ONG internationale Save the Children-UK, est actuellement l'un des outils les plus utilisés par le système d'alerte précoce dans la région du Sahel¹ pour appréhender le pilier d'accès. En partant du principe que les ménages ont un accès plus ou moins difficile aux aliments en fonction de leur niveau de pauvreté, cet outil cherche à comprendre leur économie alimentaire et à mesurer l'impact des chocs sur celle-ci, en vue d'orienter l'aide vers ceux qui seraient les plus vulnérables. Seulement, le HEA, ne s'intéresse pas à la situation spécifique de chaque individu à l'intérieur du ménage, étant donc incapable d'analyser la manière dont les chocs touchent les femmes et les hommes et comment chacun d'entre eux essaie d'y faire face. Cette lacune représente l'une des grandes faiblesses de ce système puisqu'il néglige une dimension clé dans la compréhension de « qui, aujourd'hui, risque le plus d'être exposé à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition au Sahel et pourquoi » -pour reprendre les termes de la brochure du projet HEA-SAHEL-.

Ce rapport, structuré en trois parties, est le résultat d'une étude lancée par Oxfam Intermón, dans le cadre du projet de recherche SARAO (Sécurité Alimentaire et Résilience en Afrique de l'Ouest), qui cherche à apporter des réflexions critiques et des pistes d'action pour perfectionner le cadre d'analyse HEA grâce à une démarche qui tient compte des Inégalités de Genre.

La première partie du rapport est consacrée à l'approche méthodologique adoptée et aux techniques employées pour la collecte et l'analyse de l'information. D'un côté, l'analyse Genre a été au cœur de la démarche suivie et a consisté à examiner de nouvelles dimensions telles que la répartition et l'organisation des rôles, des responsabilités et des ressources entre les femmes et les hommes afin de mettre en lumière leur importance dans l'analyse de la sécurité alimentaire. De l'autre côté, la collecte des informations sur le terrain s'est faite au Burkina Faso, à travers des entretiens semi-dirigés et des questionnaires auprès de profils différents, en fonction de l'objectif recherché dans chaque étape de l'étude.

La deuxième partie du rapport entre dans le vif du sujet. Elle examine avec une approche Genre le cadre théorique et analytique du HEA pour montrer ses limites. Tout d'abord, sur le plan théorique, trois limites sont signalées :

L'analyse de l'insécurité alimentaire à l'échelle du ménage n'est pas suffisante pour cerner toutes ses causes, principalement parce qu'il n'est pas possible de dévoiler le fonctionnement interne des familles (les statuts, rôles, contribution et capacités des personnes y appartenant), ni les relations de pouvoir et les inégalités entre ses membres, en particulier entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

- a) En l'absence de la moindre analyse de Genre au niveau des ménages, notamment ceux dirigés par des hommes, l'approche HEA rend invisible le rôle des femmes qui assument de plus en plus de responsabilités dans la gestion de la sécurité alimentaire alors que, paradoxalement, elles ont un accès précaire aux ressources et sont exclues du contrôle de quasiment toutes, en particulier des ressources productives. A titre d'exemple, cette étude confirme qu'au-delà d'assumer tout le travail domestique, les femmes participent très activement à l'agriculture familiale, cependant, elles sont exclues de la propriété de la terre, de la prise de décisions concernant la production et la gestion des stocks, ainsi que du travail rémunéré en tant que main d'œuvre salariée.
- b) La richesse et la multi-dimensionnalité des concepts de Moyens d'Existence Durables (MED), de Pauvreté et de Vulnérabilité se retrouvent fortement réduites dans l'approche HEA. D'une part, les apports de la théorie des MED, notamment, les concepts de capacités et de biens intangibles ne sont pas du tout exploités par l'approche HEA. D'autre part, cette dernière appréhende le niveau de pauvreté et de vulnérabilité d'une manière très superficielle parce qu'elle ne va pas au-delà des aspects productifs et monétaires et ne prête aucune attention aux dimensions spécifiques qui expliquent la pauvreté et la vulnérabilité féminine, pas seulement en termes de revenu, mais aussi en termes de temps, de liberté ou de pouvoir décisionnel.
- c) Ensuite, sur le plan méthodologique, l'étude révèle que les informations et données produites dans chaque étape du cadre d'analyse HEA, servant à rétro-alimenter le système, sont complètement aveugles au Genre. Cette lacune est due, d'une part, à la non-désagrégation par sexe des informations collectées par les méthodes et outils HEA et, d'autre part, à la sous-représentation des femmes en tant qu'objet et sujet d'étude. Ces limites techniques perpétuent une image incomplète de la réalité et relèguent les femmes et leurs apports à une zone d'ombre.

La troisième et dernière partie représente la plus grande valeur ajoutée de cette étude dans la mesure où elle expose des propositions concrètes pour enrichir progressivement le système HEA. Le premier pas suggère principalement la désagrégation par sexe des informations actuellement collectées et analysées par le HEA ainsi que l'introduction de nouvelles variables et indicateurs sensibles au Genre. Le deuxième pas, plus audacieux, invite à l'adoption d'un nouveau cadre d'analyse pour caractériser la vulnérabilité alimentaire de manière intégrale. Ce nouveau cadre propose essentiellement trois critères à évaluer, en fonction du contexte spatio-temporel d'exposition au risque d'insécurité alimentaire. Ces critères sont : i) les besoins alimentaires spécifiques (dépendent du sexe, âge, état de santé, efforts physiques...); ii) l'accès aux différents MED (dépend de la disponibilité et la qualité du capital naturel, humain, physique, financier et social) et iii) les capacités individuelles d'exploiter les différents MED (dépendent du statut social, des conditions d'utilisation, des modes d'accès et du pouvoir décisionnel). Enfin, le troisième pas requiert logiquement l'adaptation des méthodes de collecte et de traitement des informations à ce nouveau cadre d'analyse.

1 INTRODUCTION

La prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles représentent des enjeux majeurs pour les différents acteurs de la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cette région connaît une détérioration continue des conditions de vie et de l'environnement d'une grande partie de la population et elle est particulièrement touchée par des crises alimentaires répétitives. Deux ans seulement après la crise alimentaire qui avait frappé l'est du Sahel en 2010, tous les pays de la région ont été de nouveau exposés à une insécurité alimentaire massive, en raison de la sécheresse, des pluies rares, des piètres récoltes, de la flambée des prix des aliments et des déplacements massifs de populations. Selon les estimations des Nations Unies, la crise de 2012 avait condamné plus de 18 millions de personnes à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La répartition par pays, en pourcentage du total des personnes affectées au Sahel, révèle que les quatre pays les plus touchés étaient le Niger (34,2%), le Mali (24,6%), le Tchad (19,3%) et le Burkina Faso (11%) (FAO, 2012 : 9).

Lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, le concept de sécurité alimentaire a fait l'objet d'un consensus qui reconnaît que la sécurité alimentaire dépend de l'accès physique, social et économique à une alimentation suffisante, sûre, nutritive et culturellement adaptée (Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, 2012). Toutefois, il est à noter que c'est à partir des années 80 qu'on commence déjà à s'intéresser aux causes socioéconomiques de l'insécurité alimentaire et à analyser la situation de vulnérabilité spécifique des ménages et des personnes qui vivent en leur sein. Sen (1983) a montré qu'en général, l'insécurité alimentaire n'est pas une conséquence du manque de vivres sur le marché, mais plutôt du manque de capacités chez la population la plus pauvre pour en produire ou en acheter.

Par ailleurs, plusieurs auteurs soutiennent que les crises alimentaires sont le résultat d'une série de problèmes structurels complexes, profonds et interdépendants, attribués au modèle actuel de développement. En général, on évoque l'impact négatif des ajustements structurels et de la dérégulation du commerce sur la capacité de production locale -en particulier les importations alimentaires imposées par les accords commerciaux et les politiques de *dumping*-. L'internationalisation croissante du système alimentaire et ses conséquences (instabilité des prix des denrées alimentaires, extension des cultures génétiquement modifiées, accaparement des terres et des cultures de base par les multinationales ou la globalisation de certains standards alimentaires) sont accusées d'être les véritables causes de la marginalisation de l'agriculture familiale et de la condamnation des personnes qui en vivent à la pauvreté chronique et la faim (Amin, 1976; Menezes, 2001; Young, 2004).

Indépendamment du débat sur les causes profondes des crises alimentaires et les solutions les plus idoines pour y mettre fin à moyen et long terme, il est éthiquement nécessaire de soulager à court terme la faim de millions de personnes en leur procurant une aide urgente et efficace. Il est donc extrêmement important de disposer de systèmes performants d'alerte précoce et d'évaluation continue de la sécurité alimentaire en vue d'identifier rapidement, en cas de risque de crise, les personnes qui ont le plus besoin d'aide. Cela représente un impératif pour les acteurs de l'aide qui travaillent dans des contextes marqués par de graves crises (ACF & PAM, 2012). En effet, l'analyse permanente de la situation alimentaire et nutritionnelle, moyennant la production d'informations fiables, reconnues par les parties concernées² et régulièrement fournies par les dispositifs nationaux et régionaux constitue l'un des principaux piliers de la Charte pour la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, formellement adoptée le 17 novembre 2011 à Conakry par les Ministres en charge de

l'agriculture et de l'alimentation des pays membres de la CEDEAO, la Mauritanie et le Tchad. Cette Charte précise dans son troisième amendement qu'il faut « disposer de systèmes d'information et d'analyse fonctionnels et pérennes permettant de produire à temps des diagnostics complets et de qualité sur l'insécurité alimentaire, les risques et les capacités des différents groupes de population à y faire face » (CSAO/OCDE, CILSS, 2012). Ces systèmes se révèlent particulièrement utiles, voir indispensables, pour orienter l'aide humanitaire d'urgence vers les personnes les plus vulnérables et leur épargner des situations dramatiques qui mettent en danger leur vie ainsi que leurs moyens d'existence.

Le système d'Analyse de l'Economie des Ménages a émergé comme une méthodologie pratique et a commencé à être expérimenté dans la région Soudano-sahélienne au milieu des années 1990³, mais ce n'est qu'à partir de 2009 qu'il a été définitivement implanté dans les pays du Sahel (Le Jeune et Holt, 2003 ; Save the Children, 2014). Actuellement, il est l'un des systèmes de diagnostic de la sécurité alimentaire les plus utilisés dans la région pour l'alerte précoce et la prévention de situations de crises alimentaires. Par rapport à d'autres systèmes longtemps limités à l'évaluation de la disponibilité des aliments, il a comme valeur ajoutée d'analyser la capacité des ménages à y accéder, en partant du principe que cette capacité varie en fonction de leur emplacement géographique, classe socio-économique et degré de résilience⁴. Seulement, ce système, communément dénommé « HEA »⁵, ne s'intéresse pas à la situation spécifique de chaque membre du ménage, étant donc incapable d'analyser la manière dont les crises alimentaires touchent les femmes et les hommes et comment chacun d'entre eux essaie de les surmonter, à la fois sur le plan personnel et familial. Cette lacune représente l'une des grandes faiblesses de ce système puisqu'il néglige une dimension clé dans la compréhension de « qui, aujourd'hui, risque le plus d'être exposé à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition au Sahel et pourquoi » -pour reprendre les termes de la brochure du projet HEA-SAHEL-.

Le système HEA analyse les différences entre les ménages en matière d'accès aux revenus et aux aliments mais n'examine pas les inégalités existantes à l'intérieur de ceux-ci. Pourtant, plusieurs recherches et travaux ont montré que le ménage est un concept qui cache la brèche entre la sphère masculine et la sphère féminine, l'existence de relations de pouvoir et la distribution différenciée des ressources et du temps selon le sexe de ses membres (Carrasco et al., 2004; Elson, 1998; Picchio, 1992; Espino et al., 2010). L'insécurité alimentaire n'est pas neutre au Genre, autrement dit, elle n'affecte pas les femmes et les hommes de la même manière parce qu'ils n'ont pas les mêmes possibilités d'accès aux ressources et leur contrôle. Les femmes sont généralement plus vulnérables en cas d'urgence ou de crise en raison de leur statut économiquement et socialement inférieur. Bien qu'elles aient à assumer de nouveaux rôles et responsabilités pour assurer la survie de leurs familles dans ces situations, elles continuent d'être largement discriminées de l'accès à des ressources stratégiques comme la terre ou le crédit.

Tout en reconnaissant l'utilité du système HEA tel qu'il est aujourd'hui, notamment pour articuler l'alerte précoce à la réponse aux crises, les acteurs qui l'utilisent sont conscients que ses performances pourraient largement être améliorées s'il arrivait à distinguer dans son analyse prédictive la vulnérabilité alimentaire des femmes et des hommes, y compris celles et ceux qui vivent sous le même toit. Le présent rapport est le résultat d'une étude réalisée au Burkina Faso -dans le cadre du projet de recherche « Sécurité Alimentaire et Résilience en Afrique de l'Ouest (SARAO) » mené par Oxfam Intermón- visant à accorder aux questions du Genre toute l'attention qu'elles méritent dans l'analyse de la vulnérabilité des personnes face à une problématique telle que l'insécurité alimentaire. Son objectif spécifique consiste à apporter des réflexions critiques et des pistes d'action pour perfectionner les méthodes de caractérisation et de suivi-évaluation de l'insécurité alimentaire grâce à une démarche qui tient compte des inégalités de Genre.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique adoptée dans cette étude est une approche féministe de recherche sociale, dans la mesure où elle s'intéresse au problème récurrent d'invisibilisation des relations de Genre et à la négligence de leur importance dans l'analyse de la réalité. En effet, sa réalisation a été fortement motivée par l'intérêt de remettre en question les performances du HEA en tant qu'approche et cadre analytique complètement aveugles au Genre et par la crainte que cet aveuglement puisse contribuer à renforcer les inégalités déjà existantes au sein des groupes domestiques et des communautés qu'il cible.

L'une des plus importantes innovations et contributions du paradigme féministe de recherche est d'introduire, d'une part, le Genre comme catégorie d'analyse scientifique, permettant ainsi de repenser les anciens modèles théoriques et d'explorer de nouvelles voies de recherche inclusives⁶. D'autre part, ce paradigme a le mérite de démontrer que le Genre, en interaction avec d'autres systèmes de stratification sociale tels que l'origine ethnique, la classe, la religion, l'âge ou l'orientation sexuelle, produit des inégalités entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons. Ces inégalités sont constamment rétro-alimentées par les dynamiques culturelles dans lesquelles ces derniers sont immergés.

Ainsi, cette étude s'est imprégnée des multiples travaux de recherche qui, à partir de la 4^{ème} Conférence Mondiale sur les Femmes (Beijing, 1995), se sont efforcés de visibiliser et d'évaluer le travail non rémunéré, généralement réalisé par les femmes, aussi bien dans le revenu des ménages et le bien-être de ses membres, que dans la comptabilité nationale (Goldschmidt-Clermont, 1987; Folbre, 1995; Elson, 1998; Benería, 1999; Espino et al., 2010). Ces travaux ont énormément amélioré la compréhension de l'organisation sociale du travail à l'intérieur et à l'extérieur du foyer et, en même temps, ils ont apporté de nouveaux éléments à même de perfectionner l'analyse et la prise de décisions au niveau macroéconomique. Grâce à ces progrès, on a pu montrer, par exemple, que la pauvreté féminine est très différente de la pauvreté masculine et qu'elle nécessite donc de nouvelles approches pour son analyse (Espino et al., 2010). Toutefois, les indicateurs de pauvreté souvent appliqués, en particulier dans les situations d'urgence, se basent sur des données recueillies au niveau des ménages sans reconnaître les inégalités de Genre ou les inégalités générationnelles qui se cachent à l'intérieur, ce qui empêche la détection des besoins spécifiques à chaque personne.

Sur le plan technique, on a opté pour une approche mixte en combinant des méthodes qualitatives et quantitatives de recherche afin d'optimiser et de diversifier à la fois la collecte des données. Ce choix est également motivé par l'avantage que représente la méthodologie mixte en termes de triangulation et de complémentarités qu'elle apporte à la recherche sociale (Pinard et al., 2004).

Finalement, il est important de souligner ici le caractère exploratoire et pionnier de cette étude. En effet, comme le sous-entend son titre, elle ne fait qu'ouvrir la voie vers des travaux plus consistants en la matière, capables de relever le défi de 'Gendériser' un outil d'analyse et de ciblage de l'insécurité alimentaire tel que le HEA.

2.2 PHASES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE

2.2.1 Phases de l'étude

L'étude a été réalisée suivant un processus itératif (va et vient constant) composé de cinq phases dont la description est exposée dans le tableau suivant:

Tableau 1: Description des phases de l'étude

Phase	Contenus
<i>Revue et analyse documentaire</i>	<i>Identification, revue et analyse de sources secondaires concernant principalement le HEA, la Sécurité Alimentaire et le Genre. Cet exercice a concerné toutes les références bibliographiques citées, plus d'autres sources non référenciées de différentes natures (rapports, guides, articles académiques, Web...)</i>
<i>Élaboration des outils de collecte d'information</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Deux guides d'entretien individuel semi-directif abordant les thèmes et questions à traiter pour les deux profils considérés comme informateurs/informatrices clés. Le premier pour le profil d'Expert/e en HEA et le deuxième pour le profil d'Expert/e en Genre.</i>• <i>Un questionnaire individuel d'analyse Genre et sécurité alimentaire dirigé aux membres des ménages.</i>• <i>Un questionnaire supplémentaire, destiné à un profil d'Expert/e en HEA.</i>
<i>Travail de terrain</i>	<i>Identification d'informateurs/informatrices clés, prise de rendez-vous, planification du travail de terrain et application des outils de collecte d'information.</i>
<i>Traitement et analyse des données</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Saisie et analyse des résultats des questionnaires renseignés.</i>• <i>Transcription, codification et analyse des entretiens enregistrés.</i>
<i>Rédaction du rapport</i>	<i>Construction de la structure du rapport, rédaction et mise en forme suivant le modèle et les normes d'OI.</i>

Source: Élaboration propre

2.2.2 Outils de collecte des informations primaires

Compte tenu des moyens mobilisés dans cette étude, deux techniques de collecte ont été appliquées en fonction de l'objectif recherché dans chaque cas. D'une part, l'entretien individuel semi-dirigé et, d'autre part, le questionnaire. Les sections suivantes donnent un aperçu plus détaillé des instruments de collecte d'information utilisés, leur portée et leurs limites.

2.2.2.1 ENTRETIENS INDIVIDUELS SEMI-DIRIGES

Les critères ayant guidé la construction de l'échantillon intentionnel des entretiens sont la spécialisation et l'expérience des personnes ressources dans les thèmes abordés dans cette étude. Ainsi, deux profils d'experts/es ont été interviewés : des personnes ressources parmi différentes ONG et institutions qui utilisent le HEA, d'une part, et, d'autre part, des experts/es Genre dotés/es d'une expérience consistante dans le pays.

Les principales questions formulées dans le guide d'entretien dirigé aux experts/es HEA sont : l'origine et la description du HEA en tant qu'approche, cadre analytique et processus ; la participation des femmes dans celui-ci ; la vulnérabilité spécifique des femmes dans l'évaluation

de la sécurité alimentaire ainsi que l'importance de l'approche Genre dans une telle démarche. Quant à celui dirigé aux experts/es Genre, la sécurité alimentaire et le Genre ; les méthodologies de recherche sensibles au Genre et l'importance d'intégrer cette approche dans des outils tels que le HEA ont constitué ses principaux fils conducteurs. Sur le terrain, ces guides ont principalement servi de repère et il a fallu adapter l'obtention des informations au background de chaque personne interviewée et à l'évolution de la discussion.

Malgré la courte durée de la mission de terrain, différents acteurs répondant aux profils stratégiques définis ont pu être impliqués, de sorte que la recherche de la saturation de l'information et de la représentativité des points de vue ait pu être satisfaite.

Tableau 2: Liste des entretiens réalisés

	Organisation	Lieu	Sexe	
			F	H
Profil Expert/e HEA	<i>Oxfam Intermón – Sénégal</i>	<i>Online</i>		1
	<i>Oxfam Intermón – Niger</i>	<i>Online</i>		1
	<i>Oxfam Intermón – Burkina Faso</i>	<i>Ouagadougou</i>		1
	<i>Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA)</i>	<i>Ouagadougou</i>	1	1
	<i>Save the Children</i>	<i>Ouagadougou</i>	1	
	<i>Action Contre la Faim</i>	<i>Ouagadougou</i>		1
Profil Expert/e Genre	<i>Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches Economiques et Sociales (CEDRESS)</i>	<i>Ouagadougou</i>		1
	<i>Association Action pour l'Autosuffisance Alimentaire (4A)</i>	<i>Ouagadougou</i>		1
	<i>Programme du Ministère de l'Economie et des Finances (PMEF), GIZ</i>	<i>Ouagadougou</i>	1	
TOTAL			3	6

Source: Élaboration propre.

2.2.2.2 QUESTIONNAIRES

En fonction des informations recherchées et des personnes ciblées, deux questionnaires individuels ont été conçus et administrés dans cette étude.

Le premier, en tête à tête, avec le chef d'un ménage classifié par le HEA comme étant « Très Pauvre » et sa première épouse, dans le village de Damesma (Région Centre-Nord, Province de Sanmatenga, Commune de Kaya). Les items de ce premier questionnaire ont été soigneusement définis en vue d'alimenter l'analyse Genre des thèmes suivants : l'organisation socioéconomique des ménages -en se focalisant sur les rôles, la division sexuelle du travail, les usages du temps, l'accès-contrôle des ressources-bénéfices et la prise de décisions-; la consommation, gestion et répartition traditionnelle des aliments et, enfin ; les problèmes et réponses spécifiques liés à l'accès aux aliments.

Il faut reconnaître que sur ce plan, les contraintes d'ordre temporel, budgétaire et logistique ont considérablement limité la taille de l'échantillon étudié.

Tableau 3: Aperçu des deux personnes enquêtées dans le village de Damesma

Sexe	Statut	Age	Niveau d'éducation	Origine ethnique	Village d'origine	Religion	Age du 1er mariage	N° de mariages	Participation antérieure à une étude ou enquête
<i>H</i>	<i>Chef de famille</i>	<i>67</i>	<i>Ecole coranique</i>	<i>Mossi</i>	<i>Damesma</i>	<i>Musulman</i>	<i>37</i>	<i>2</i>	<i>Oui (PDM)</i>
<i>F</i>	<i>1^{ère} Epouse</i>	<i>49</i>	<i>Analphabète</i>	<i>Mossi</i>	<i>Irastenga</i>	<i>Musulmane</i>	<i>17</i>	<i>1</i>	<i>Non</i>

Source: Élaboration propre sur la base des données récoltées dans le 1^{er} questionnaire de l'étude.

Quant au deuxième questionnaire, il a été administré à distance auprès d'experts/es HEA avec lesquels des entretiens individuels semi-dirigés n'ont pas pu être réalisés. Celui-ci a traité l'existence d'autres études et/ou d'initiatives similaires à la présente ; le cadre théorique et analytique du HEA ainsi que l'importance d'incorporer l'approche Genre dans cet outil. Ainsi, on a pu enrichir l'information et augmenter la représentativité des différents points de vue concernant l'objet de l'étude.

Tableau 4: Liste des personnes enquêtées à distance

	Organisation	Sexe	
		<i>F</i>	<i>H</i>
Profil Expert/e HEA	<i>FEG</i>	<i>1</i>	
	<i>Oxfam GB</i>	<i>1</i>	
TOTAL		2	

Source: Élaboration propre.

3 ANALYSE CRITIQUE DU CADRE THÉORIQUE ET ANALYTIQUE DU HEA

3.1 LIMITES DU MÉNAGE COMME UNITÉ D'ANALYSE

L'analyse de l'économie des ménages (HEA) a été développée entre 1992 et 1997 par Save the Children, en collaboration avec la FAO et le SMIAR (Seaman et al., 2000), dans le but d'améliorer la capacité de prévoir des changements à court terme dans l'accès à la nourriture (The Food Economy Group et al., 2000) et ce en produisant, rapidement et à un coût raisonnable, des informations suffisamment fiables sur les personnes ne parvenant pas à obtenir assez de nourriture et d'évaluer la gravité du problème en vue d'orienter les interventions (Seaman et al., 2000). L'argument avancé est que pour bien comprendre les causes de la famine, il faut tenir compte des inégalités systématiques qui limitent l'accès de certaines personnes à la nourriture et pas seulement de la disponibilité de celle-ci (Save the Children, 2013).

« On regarde les ménages, mais on regarde très, très peu ce qui se passe au sein d'un ménage. C'est-à-dire on prend le ménage comme une boîte noire, comme une boîte fermée, voilà. Mais, l'individu, au sein des ménages on ne va pas regarder »

Entretien H 2.

Bien que le système de HEA aborde la dimension de l'accès mise en évidence par Sen (1983), il reste énormément déficient du point de vue du Genre, essentiellement parce qu'il érige tout son raisonnement sur la notion de ménage et sa pauvreté, en l'abordant comme une boîte noire où la division sexuelle du travail, les inégalités et les relations de pouvoir demeurent complètement occultées. En d'autres termes, analyser le ménage comme s'il s'agissait d'une unité indivisible et libre de conflits ne permet pas de mettre en lumière la répartition inéquitable des ressources au sein de celui-ci selon le sexe, mais aussi en fonction d'autres facteurs de stratification sociale tels que l'âge ou l'ethnicité.

Analyser l'accès des femmes et des hommes aux ressources et leur contrôle est essentiel pour comprendre les stratégies de subsistance sexospécifiques, notamment dans des contextes caractérisés par la fragilité des moyens d'existence et fréquemment exposés à des risques d'insécurité alimentaire. Des estimations de la FAO affirment que « si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter de 20 à 30% les rendements de leur exploitation, ce qui aurait pour effet d'accroître la production agricole totale des pays en développement de 2,5 à 4%, hausse qui, à son tour, pourrait se traduire par une réduction de 12 à 17% du nombre de personnes souffrant de faim dans le monde » (FAO, 2011 : 6)

Le fragment d'entretien cité ci-dessus attire l'attention sur une question fondamentale, celle des méthodes de caractérisation de la pauvreté. Les méthodes conventionnelles d'analyse économique se limitent à la mesure du revenu familial pour évaluer le niveau de pauvreté du

ménage et supposent donc que tous ses intégrants sont pauvres de la même manière. Ce raisonnement est empreint de la théorie néoclassique, en particulier de la théorie économique des ménages développée par Becker (1981) qui assimile le chef de famille, selon ses propres termes, à un « despote altruiste ». Cette théorie est fortement critiquée par les économistes féministes pour deux principales raisons. Premièrement, parce qu'elle conçoit la famille comme une institution harmonieuse libre de tout conflit d'intérêt et dirigée par un individu, « le dictateur bienveillant », supposé représenter parfaitement les préférences collectives. Deuxièmement, parce qu'elle considère comme optimale la spécialisation complète des hommes sur le marché du travail et des femmes au foyer. Cette spécialisation répondrait à une logique naturelle de maximisation de l'utilité familiale (Carrasco, 2006). En d'autres termes, les femmes seraient plus productives et plus efficaces dans la sphère privée, tandis que les hommes le seraient plus dans la sphère publique pour des raisons biologiques et sous une logique de complémentarité. En somme, ce courant théorique légitime le modèle patriarcal dominant d'organisation familiale, justifie la division sexuelle du travail et, par conséquent, occulte les inégalités de Genre qui en découlent.

Contrairement aux économistes néoclassiques, Sen (2001) défend une vision qui fait du ménage un lieu de négociation influencée par la différenciation sociale sexuée (et naturalisée) des rôles et des tâches. Autrement dit, « les inégalités qui se nouent ou s'expriment dans les familles sont liées aux inégalités sociales entre femmes et hommes » (Eydoux ; 2006 : 79). C'est de cette vision qu'il faudrait s'inspirer pour développer des approches et des méthodes d'analyse de l'accès des personnes à la nourriture, en vue de bien comprendre l'articulation entre ménage, arbitrages existants entre ses membres et sécurité alimentaire. Cela est d'autant plus important quand on sait que le contexte d'intervention du HEA (insécurité alimentaire, déplacements massifs des populations, pandémies, etc.) entraîne des changements profonds dans les rôles des femmes et des hommes.

« Cette idée qu'on prend le ménage comme une entité où on part du principe qu'en touchant le ménage, d'une certaine manière, tu vas toucher l'ensemble de ses membres de manière égale entre eux, ce postulat là de départ me dérange, en tout cas, ça reste un peu à démontrer »

Entretien H 2.

En plus de déformer la réalité en cachant des composantes clés de l'économie domestique -en particulier le travail non rémunéré des femmes-, les méthodes conventionnelles transposent souvent le modèle occidental de famille à des réalités et des contextes très différents, caractérisés par une grande diversité de groupes domestiques, avec des structures et des fonctions qui varient selon l'environnement, le modèle de production, l'origine ethnique ou la religion. Le concept occidental de ménage, qui renvoie à la famille nucléaire (couple avec ou sans enfants célibataires), n'est pas universel et ne peut être appliqué dans les sociétés subsahariennes, notamment en milieu rural, où la composition du ménage et sa logique organisationnelle sont plus complexes. Tel que l'exprime Oyewumi : « la famille nucléaire continue d'être une forme étrange en Afrique malgré sa promotion par l'État, aussi bien colonial que néocolonial, les agences internationales de (sous)-développement, organisations féministes, et organisations non gouvernementales contemporaines (ONGs), entre autres » (2010 : 29).

Le concept de ménage, équivalant à l'unité d'habitat d'une famille nucléaire, est hérité de la tradition statistique européenne (Pilon et Vignikin, 2006). Cette acception suscite de nombreuses critiques, spécialement à cause de la diversité des structures, logiques et relations qui peuvent régir les personnes qui vivent sous le même toit. Un ménage subsaharien n'est pas forcément synonyme de famille et vice versa. En effet, il peut compter parmi ses membres des personnes « dépendantes » avec ou sans liens de parenté (des enfants « confiés », les fils

et frères du chef de ménage, leurs épouses et enfants, des migrants accueillis, etc.), surtout en milieu rural. Selon la définition retenue par le Programme des Enquêtes Démographiques et de Santé⁷, un ménage est « une personne ou un groupe de personnes, apparentées ou non, qui généralement vivent et prennent leur repas ensemble au sein d'une même unité d'habitation » (Pilon et Vignikin, 2006 : 33-34).

3.2 INVISIBILISATION DES INÉGALITÉS DE GENRE

Le HEA, en limitant son analyse au ménage dans son ensemble, sans descendre à l'échelle individuelle, occulte le fossé existant entre la sphère masculine et la sphère féminine, les relations de pouvoir basées sur le Genre et la distribution inéquitable des ressources (y compris le temps) entre ses membres, notamment en fonction de leur sexe. Le questionnaire administré aux membres du ménage étudié a permis de discerner des éléments intéressants pour l'analyse de la sécurité alimentaire d'un point de vue Genre. Avant d'exposer les résultats obtenus, il convient de rappeler ce qu'on entend ici par ménage et de donner un aperçu du profil de celui-ci.

Pour reprendre la définition de Dixon et Holt (2010 : 10), un ménage est considéré ici « comme un groupe de personnes qui vivent ensemble, produisent ensemble, et consomment ensemble. Les revenus sont mis en communs et gérés par une personne issue du ménage, appelée *chef de ménage*. Les personnes extérieures vivant dans le ménage depuis au moins 6 mois sont considérées comme faisant partie du ménage ».

Tableau 5 : Profil du ménage étudié

Type de ménage :	Groupe large incluant, en plus du chef de ménage, ses épouses et leurs enfants, d'autres sous-unités ou noyaux composées de ses fils, leurs épouses et leurs enfants. Tous partagent la même unité de production, d'habitation et de consommation.
Biens du ménage :	
<i>Terre</i>	3 parcelles empruntées, 1 parcelle appartenant au chef de ménage
<i>Animaux</i>	1 poule appartenant au chef de ménage
<i>Intrants et matériels agricoles</i>	0
<i>Moyens de transport</i>	0
Taille :	21 à 23 membres ⁸
Type d'habitat :	Traditionnel (Gasgo)
Lieu de résidence	Milieu rural, village de Damesma (Région Centre-Nord, Province de Sanmatenga, Commune de Kaya)
Types et n° de sous unités :	
<i>Polygame</i>	1 (chef de ménage + ses 2 épouses + leurs enfants)
<i>Monogame</i>	2 (fils du chef de ménage + 1 épouse chacun + leurs enfants)
Activités et occupation des membres du ménage	Les membres de ce ménage, femmes et hommes, pratiquent principalement l'agriculture de subsistance sur 4 champs, mais il leur arrive, en cas de graves déficits alimentaires, de s'adonner au maraîchage et à l'orpaillage. Par contre, seuls les hommes vont travailler dans ces cas en tant que main d'œuvre agricole ou aide maçon. Par ailleurs, 4 à 6 enfants, selon les déclarations des interviewés, sont scolarisés ⁹ .

Source: Élaboration propre à partir de l'analyse faite du questionnaire n°1.

Dans ce profil, la première remarque qui saute aux yeux est la grande taille de ce ménage par rapport à la forte modestie de ses moyens économiques. Sa taille dépasse de loin la taille moyenne établie par l'Enquête Démographique et de Santé 2010 du Burkina Faso, à savoir 5,7 personnes par ménage (2010 : 25). C'est en milieu rural qu'on retrouve ce cas de figure, c'est-à-dire les ménages étendus de très grande taille¹⁰, où plusieurs générations et personnes, unies par différents liens, partagent le même système de production et de consommation. Cependant, on verra ensuite que le travail réalisé par les membres du ménage étudié et ses ressources sont loin d'être équitablement partagés.

Quant au type de ménage, il est très difficile de classer unanimement celui qu'on a étudié étant donné la diversité des typologies employées dans les différentes enquêtes démographiques et l'hétérogénéité des termes utilisés pour définir les différentes catégories (Pilon et Vignikin, 2006). Selon ces chercheurs, on peut dire que le ménage étudié est un ménage de type « polygame élargi », dirigé par un chef de sexe masculin et comprenant trois noyaux familiaux : le premier lié au chef de famille et les deux autres à ses fils. En tout cas, il n'est pas facile de bien cerner la structure et composition des ménages burkinabé, d'où l'importance d'être à jour des études qui s'intéressent à leurs caractéristiques, composition et évolution.

3.2.1 Profil des activités : polyvalence et surcharge de travail des femmes

Le tableau 6 expose les résultats de l'analyse du profil des activités selon le sexe de la personne, mais aussi en fonction de l'âge et du statut civil, tout en soulignant le temps moyen qu'occupe chaque activité au quotidien, ainsi que le revenu obtenu dans certains cas.

Tableau 6 : Profil des activités selon le sexe et d'autres déterminants dans le ménage étudié

1. Reproduction et soins aux personnes	
<i>Alimentation</i>	La planification des repas dans le ménage, consistant à déterminer chaque jour la nature des aliments à cuisiner et leur quantité, est l'apanage du chef de ménage, peu importe son âge selon les enquêtés. En revanche, la cueillette, la transformation et/ou la conservation des aliments et la cuisine reste le domaine des femmes. En termes de temps, la cueillette prend 1 à 2 heures aux femmes, tandis que les autres activités 2 à 3 heures. Si la cuisine est faite par une femme mariée adulte, la transformation/conservation par contre ne tient pas compte de l'âge ni du statut matrimonial de la femme pourvue qu'elle soit capable de l'effectuer.
<i>Garde et éducation des enfants</i>	La garde quotidienne des enfants relève de la responsabilité de tous (hommes et femmes), peu importe l'âge. Mais, en général, cette tâche revient aux grandes mères ou grands pères si la famille en a. Les femmes passent plus de temps dans cet exercice que les hommes. Si l'homme met entre 1 et 2 heures dans cette tâche, la femme quand à elle, assure simultanément les tâches ménagères et la veille sur les enfants. Cet exercice peut lui prendre facilement 7 heures quotidiennes. L'éducation-apprentissage et l'aide aux devoirs scolaires sont du ressort des parents des enfants. Cette activité leur occupe moins de 2 heures au total.
<i>Approvisionnement</i>	Reconnu par les hommes, les femmes ont le devoir d'approvisionner le foyer en eau et en bois de chauffe. L'approvisionnement en eau (pour couvrir les besoins humains) leur prend en moyenne entre 1 et 2 heures, tandis que celui en bois de chauffe leur occupe entre 2 et 3 heures.

<i>Hygiène et santé</i>	<p>Les femmes sont les plus impliquées dans la gestion de l'hygiène des enfants en bas âge. Pour les soins de santé des enfants, y compris l'achat des médicaments, les deux sexes sont impliqués peu importe leurs âges. En cas de problèmes graves de santé, l'enfant est emmené par ses parents au CSPS. En revanche, pour ce qui concerne les adultes, ils sont assistés en cas de maladie par un membre de la famille du même sexe.</p> <p>La vaisselle est faite par les filles célibataires âgées de 7 à 17 ans. Pour ce qui est de la lessive, elle incombe aux femmes adultes de plus de 15 ans célibataires ou mariées.</p>
2. Production de biens et services	
<i>Production agricole</i>	<p>Le défrichage, l'assemblage et le brulis relèvent des compétences du chef de ménage et de ses fils adultes. Ces tâches leurs occupent en moyenne 2 à 3 heures de travail. L'épandage de la fumure organique, le semis, le sarclage-démariage, le labour, la fauche des tiges et le zaï sont exécutés par tous les membres du ménage (femmes, filles, hommes et garçons). Toutefois, il est à préciser que l'épandage de la fumure organique est fait par les célibataires de sexe féminin, le chef de ménage et ses fils adultes. Le temps de ces activités tourne autour de 2 à 3 heures, sauf le semis qui peut occuper plus de 6 heures/jour/champs.</p> <p>La récolte est faite par tous les adultes ayant 15 ans et plus, elle peut occuper également plus de 6 heures/jour/champs.</p> <p>Quant au transport des récoltes ou tiges vers le foyer, il s'agit de l'action des hommes, elle leur occupe 3 à 4 heures. Dans le cas de ce ménage dépourvu de moyens de locomotion, le transport se fait à travers la location d'une charrette pour 1000 FCFA/jour/champ.</p>
<i>Commerce</i>	<p>Les membres de ce ménage ne pratiquent pas habituellement le commerce, mais, en cas de besoin, la vente de céréales telles que le mil, le sorgho et certaines légumineuses comme le niébé est effectuée par les épouses du chef de ménage sous son ordre. L'unité de mesure est le « al n'pamoré »¹¹ au prix de 250 FCFA pour les céréales et de 450 FCFA pour les légumineuses.</p> <p>La vente des arachides relève du pouvoir des épouses car il est produit par celles-ci. En cas de besoin, elles vendent la même unité de mesure au prix de 250 FCFA.</p>
<i>Autres activités productives</i>	<p>En cas de besoin extrême, les hommes mariés travaillent en tant que main d'œuvre agricole journalière (5 à 6 heures/jour) dans les champs d'autrui. Le montant et nature de la rémunération dépendent de la volonté de l'employeur. En espèce, elle varie entre 1250 et 5000 FCFA/jour tandis qu'en nature, elle atteint jusqu'à 2 Tines¹² de céréales. D'autres, à défaut de se faire embaucher dans des champs agricoles, se font employer comme main d'œuvre dans la construction pour une rémunération de 750 FCFA par jour ou ½ Tine de céréales selon la volonté de l'employeur. D'autre part, certains membres du ménage, hommes et femmes, pour subvenir aux besoins familiaux, s'adonnent à l'orpaillage. Cette activité très pénible (jusqu'à 12 heures d'efforts/jour entre le déplacement et l'activité) leur rapportent des sommes dérisoires (1250 à 1500 FCFA) et ne vaut pas la peine selon les enquêtés.</p>
3. Activités communautaires	
<i>Services collectifs</i>	<p>D'après le chef de ménage, les hommes (peu importe leur âge) et les femmes (adultes de 15 ans et plus) peuvent participer dans la gestion de services communautaires tels que les points d'eau et ce à travers</p>

	les CPE. Cependant, d'après sa 1 ^{ère} épouse, cette activité est réservée au chef du village.
<i>Leadership</i>	Le chef de ménage rapporte que seuls les hommes adultes, qu'ils soient mariés ou célibataires, participent dans les CVD. Quant à son épouse, elle ne connaissait même pas ces CVD et affirme par contre que les femmes peuvent participer à des associations locales, à condition qu'elles soient mariées et donc mûres. Elle en est l'exemple puisqu'elle-même est présidente d'une association d'agricultrices.
<i>Célébrations</i>	D'après le chef de ménage, lors de cérémonies comme le mariage, le chef de ménage négocie la main de la mariée, prend contact avec l' <i>Imam</i> de la mosquée. Les hommes apportent en général à boire et à manger tandis que les femmes ramènent la mariée dans son nouveau foyer, cuisinent et nettoient. Sa 1 ^{ère} épouse confirme que ce sont les hommes qui s'occupent de la cérémonie à la mosquée et donnent les moyens pour préparer à manger (en nature et en espèce) et que les femmes cuisinent, mais elle ajoute que celles-ci donnent des conseils à leurs filles sur la vie conjugale et elles animent la fête.

Source: Élaboration propre à partir de l'analyse faite du questionnaire n°1.

La connaissance et compréhension des activités traditionnellement pratiquées par les femmes et celles pratiquées par les hommes est fondamentale si on veut analyser par la suite leurs rôles dans la gestion de la sécurité alimentaire. D'après ce tableau, on voit que les femmes et les hommes, en fonction de leur âge, état civil, et position ou statut relatif au sein du ménage, ont des rôles différents et se partagent les activités selon leur sexe. Tandis que les femmes participent d'une manière considérable dans les activités productives, les hommes ne s'impliquent que très peu dans les activités de reproduction et de soins, ce qui explique la charge de travail plus élevée chez les femmes.

D'autre part, dans le cas du ménage étudié, les femmes, par rapport aux hommes, sont exclues du travail salarié rémunéré et doivent se débrouiller entre les faibles revenus tirés de la vente de leurs petites récoltes (arachides principalement) et la cueillette afin de combler les déficits alimentaires de leurs enfants et ceux d'autres membres.

Que ce soit dans leurs lopins de terre ou dans les champs familiaux, toutes les femmes sont impliquées dans les activités agricoles du moment qu'on considère qu'elles en ont la capacité physique. Toutefois, il est à signaler ici que les réponses fournies par les personnes interrogées dévoilent des différences dans les cultures pratiquées par chaque sexe et l'emplacement de celles-ci. Ces différences sont importantes à connaître si l'on veut comprendre le fonctionnement de l'économie de ce ménage et les rapports de Genre qui la régissent.

Tableau 7 : Cultures pratiquées selon le sexe et le type d'exploitation

Femmes		Hommes	
Où	Espèces cultivées	Où	Espèces cultivées
Lopins personnels	Sorgho, arachide, niébé, et oseille.	Champs familiaux	Sorgho, mil, maïs, sésame et niébé.
Champs familiaux	Sorgho, maïs, sésame et niébé.	Champs d'employeurs	Sorgho et mil.
Champs empruntés	Sorgho.	Champs empruntés	Sorgho et mil.

Source: Élaboration propre à partir de l'analyse du questionnaire n°1.

D'après les résultats obtenus, on observe que les femmes de ce ménage, contrairement aux hommes, ne cultivent pas le mil, ce qui nous invite à se demander s'il s'agirait une espèce stratégiquement contrôlée par les hommes. Également, par rapport aux hommes, elles seraient les seules à cultiver sur leurs lopins personnels l'oseille pour élaborer de la sauce, ainsi que l'arachide qu'elles transforment en cacahuètes et vendent en cas de besoin.

Concernant les activités communautaires, on observe que les hommes, contrairement aux femmes, sont plus présents dans l'espace public et qu'ils ont, en général, un rôle plus prestigieux. Cela se reflète particulièrement dans les célébrations où, comme l'affirme Konate et al. (2010 : 44) « les femmes se retrouvent généralement dans l'exécution des tâches invisibles que sont l'appui et l'organisation des activités tandis que les hommes ont la charge des tâches visibles et prestigieuses (prendre les décisions, diriger les cérémonies, etc.) ».

3.2.2 Inégalités dans l'accès et dans le contrôle des ressources et des bénéfices

Une fois analysées les activités pratiquées par les deux membres du ménage étudié, il était nécessaire d'examiner l'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices selon le sexe. Les résultats obtenus à ce niveau sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Accès et contrôle des ressources et des bénéfices selon le sexe

Accès et contrôle des ressources	
<i>Ressources productives</i>	La plupart des ressources productives énumérées dans le questionnaire sont accessibles à tous, hommes comme femmes, sauf l'emploi qui est uniquement accessible aux hommes. Quant au contrôle, les résultats révèlent que les femmes sont exclues du contrôle des terres cultivées puisque seul le chef de ménage a ce privilège. Elles sont également exclues du contrôle des intrants et, d'après le chef de ménage, des marchés. Il est à noter ici une contradiction relevée entre les deux interviewés quant au contrôle de la volaille. Pour le chef de ménage, les femmes auraient le contrôle sur le seul animal qu'ils ont alors que sa 1 ^{ère} épouse déclare que lui seul en détient le contrôle.
<i>Ressources naturelles</i>	Les deux interviewés s'accordent sur le fait qu'hommes et femmes ont accès et peuvent contrôler les ressources en eau et en bois de chauffe approvisionnés.
<i>Ressources socioculturelles</i>	Les deux confirment que les femmes et les hommes ont juste accès aux aides communautaires/familiales et aux services collectifs mais pas à d'autres réseaux sociaux ni à d'autres contacts. Quant au contrôle de ces ressources, ils s'accordent sur le fait qu'il ne relève pas de leur ressort.
<i>Ressources politiques</i>	La seule ressource politique à laquelle les hommes et les femmes peuvent accéder et dont ils peuvent avoir le contrôle sont les associations villageoises auxquelles ils/elles appartiennent. Les deux s'accordent sur le fait que les deux sexes ont accès au leadership, aux informations et à l'éducation-formation, néanmoins, seuls les hommes peuvent avoir le contrôle sur le leadership.
<i>Mobilité</i>	Les femmes et les hommes peuvent se déplacer librement mais le chef de ménage signale que les seuls endroits prohibés aux femmes de son village sont les cafés-restaurants, tandis que sa 1 ^{ère} épouse évoque le problème de l'insécurité.
<i>Temps</i>	Les deux affirment qu'hommes et femmes peuvent disposer de leur temps mais qu'ils/elles doivent le gérer en fonction de leurs obligations.
Accès et contrôle des bénéfices issus d'interventions d'urgence et de développement	
<i>Aide alimentaire</i>	Le chef de ménage affirme qu'hommes et femmes de son ménage ont déjà eu accès aux vivres gratuits, à l'argent contre travail et que leurs enfants ont bénéficié des cantines scolaires et des compléments alimentaires, tandis que sa 1 ^{ère} épouse évoque uniquement les vivres gratuits et l'argent contre travail.

<i>Services</i>	Les deux confirment que femmes et hommes ont déjà eu accès aux actions de développement suivantes : alphabétisation, sensibilisation, formation, santé et introduction de nouvelles techniques/technologies mais que seuls les hommes, d'après le chef de ménage, peuvent avoir le contrôle de cette dernière ressource.
<i>Equipements et installations</i>	Les deux signalent que femmes et hommes ont eu accès à un forage d'eau dans leur village.

Source: Élaboration propre à partir de l'analyse faite du questionnaire n°1.

Aborder la question des ressources des femmes et des hommes est indispensable pour comprendre les stratégies de survie qui peuvent être utilisées par les un(e)s et les autres. (Diarra Dok et al., 2013 : 22). Les résultats du tableau ci-dessus confirment que les femmes peuvent avoir accès aux ressources stratégiques telles que la terre, les intrants ou les nouvelles techniques de culture, c'est-à-dire qu'elles peuvent avoir l'occasion de les utiliser, mais qu'elles sont exclues de leur contrôle, autrement dit, du pouvoir de décision qui détermine comment utiliser ces ressources et qui a le droit d'y accéder. On observe également que les femmes sont totalement exclues du travail salarié et que, dans l'ensemble, elles sont privées de la propriété de la terre et ce en dépit de la réforme de la loi de sécurisation foncière dans le pays et des mesures de discrimination positive prévues pour permettre et favoriser l'accès des femmes à la terre rurale, notamment sur les périmètres aménagés par l'Etat (Cotula ; 2007). Les propos du chef de ménage à cet égard sont frappants :

« Les femmes ne peuvent pas être propriétaires de terre dans mon village. Je sais que l'Islam octroie aux femmes le droit à l'héritage, mais le poids de la tradition est plus fort car la femme est toujours considérée comme une étrangère, aussi bien dans sa famille que dans celle de son mari ».

Chef de ménage, questionnaire 1.

Les femmes sont ainsi obligées de se contenter des lopins de terre qui sont octroyés par leur époux. Bien qu'elles aient la liberté présumée d'utiliser à leur guise les fruits de ces lopins, elles les consacrent essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, à couvrir les besoins du ménage de par leurs responsabilités alimentaires croissantes. En réalité, elles n'en ont pas vraiment le contrôle puisque ces lopins sont susceptibles de leur être retirés, en particulier par les propriétaires, une fois qu'ils deviennent fertiles et productifs. «Ainsi donc, la stratégie des emprunteurs femmes et hommes est de maintenir leurs champs dans un état de production moyenne à médiocre, afin d'exploiter le plus longtemps possible ces terres prêtées et, éventuellement, de transférer ce mode d'accès, comme héritage social, à leurs enfants. » (Diarra Dok et al., 2013 : 24)

3.2.3 Inégalités dans la prise de décisions

La répartition du pouvoir de décision selon le sexe est une autre dimension à contempler dans l'appréhension des stratégies d'adaptation ou de réponse qui peuvent être adoptées par les hommes et par les femmes. Le tableau ci-après montre comment se fait la prise de décisions dans différents domaines en fonction des relations de pouvoir fondées sur le Genre.

Tableau 9 : Prise de décisions par domaine selon le Genre

Domaine	Qui prend les décisions
<i>Agricole</i>	Les deux membres interrogés s'accordent sur le fait que le chef de ménage décide, seul, de la répartition du temps de travail dans les différents champs et/ou parcelles, des opérations culturales à réaliser, de la récolte et de la vente. Cependant, ils se contredisent par rapport aux cultures à installer. Le mari dit qu'ils prennent ensemble les décisions concernant ce sujet, tandis que sa 1 ^{ère} épouse dit qu'il est le seul à en décider. Cette contradiction pourrait s'expliquer par la liberté relative des femmes à choisir les cultures sur leurs lopins personnels.
<i>Élevage</i>	Le pouvoir de décision concernant le seul petit ruminant du ménage appartient au chef de ménage. Cependant, la femme peut décider d'acheter de la volaille avec ses propres moyens.
<i>Commercialisation/vente de produits</i>	Dans ce domaine, presque toutes les décisions reviennent au chef de ménage excepté la décision liée à la vente des produits de la cueillette qui peut aussi être prise par les membres qui la pratiquent, notamment les femmes.
<i>Achat des produits alimentaires</i>	A l'exception des éléments entrant dans la fabrication de la sauce dont la décision est réservée aux femmes, toutes les autres décisions appartiennent uniquement au chef de ménage selon les deux enquêtés.
<i>Scolarisation et Mariage des enfants</i>	La scolarisation des enfants relève de la décision parentale (père et mère). Il en est de même pour le mariage des enfants mais, cette fois, ils tiennent compte du choix de leurs filles et fils.
<i>Investissements</i>	Le chef de ménage déclare que les décisions concernant les investissements en agriculture sont prises par lui seul et que les investissements hors agriculture sont prises par les membres qui ont en les moyens. Quant à sa 1 ^{ère} épouse, elle signale que d'autres membres du ménage participent aux décisions concernant les investissements agricoles.
<i>Revenus</i>	Le chef de ménage et sa 1 ^{ère} épouse se rejoignent sur le fait que seul le chef de ménage prend les décisions concernant le revenu domestique. Quant au revenu personnel, le chef de ménage décide seul de ce qu'il en fait tandis que sa 1 ^{ère} épouse signale encore que d'autres membres participent aux décisions prises sur son propre revenu. Par ailleurs, le chef de ménage déclare que tous les membres participent à la prise de décisions sur les dons ou transferts d'argent, alors que sa 1 ^{ère} épouse déclare que ces décisions sont prises entre les deux époux.
<i>Dépenses</i>	Les deux affirment qu'ils ne réalisent que des dépenses indispensables (aliments de base, vêtements et soins de santé urgents) et que cette décision revient uniquement au chef de ménage.
<i>Gestion des ressources naturelles</i>	Les deux s'accordent sur le fait que cette responsabilité revient en priorité au chef du village.

Source: Élaboration propre à partir de l'analyse faite du questionnaire n°1.

Les résultats exposés dans le tableau 9 sont éloquentes. C'est le chef de ménage qui décide presque tout, son pouvoir décisionnel est prépondérant. Les femmes n'ont pratiquement aucune marge de manœuvre. Celles-ci ne peuvent prendre que des décisions restreintes à la nature des semences dans leurs lopins, à l'achat de volaille et de condiments par leurs propres revenus, la vente des produits de leur cueillette ou participer à la décision de scolariser et de marier leurs enfants. Même quand elles arrivent à décrocher un revenu personnel, elles ne peuvent décider librement quoi en faire. Il est intéressant ici d'ajouter que même cette petite marge de manœuvre qu'ont les femmes dans la prise de décisions est partagée inégalement entre elles puisque, selon les déclarations des enquêtés, la 1^{ère} épouse aurait, par exemple, un peu plus de pouvoir que la 2^{ème}.

3.2.4 Rôle des femmes dans la gestion de la sécurité alimentaire

Selon l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (1995), les femmes des pays en développement jouent un rôle clé dans les trois piliers de la sécurité alimentaire, à savoir : la production alimentaire, l'accès économique à la nourriture et la sécurité nutritionnelle, et ce malgré d'énormes contraintes culturelles, sociales et économiques. En moyenne, les femmes représentent 43% de la main-d'œuvre agricole, cette proportion varie de 20% en Amérique latine à 50% en Asie de l'Est et en l'Afrique subsaharienne (FAO, 2011 : 6). Les femmes de l'Afrique subsaharienne sont celles qui travaillent le plus dans l'agriculture, avec une participation qui va de 36% en Côte d'Ivoire et au Niger à plus de 60% au Lesotho, au Mozambique et en Sierra Leone (FAO, 2011 : 9). La participation active des subsahariennes dans l'agriculture s'explique par des raisons culturelles, mais aussi par l'émergence de nouvelles circonstances telles que l'exposition accrue aux crises alimentaires, les conflits, les migrations et le VIH / SIDA.

Par exemple, le rôle des femmes dans la société burkinabé en général, et dans la gestion de la sécurité alimentaire en particulier n'a jamais été un rôle passif et a énormément évolué avec la récurrence des crises alimentaires. Ces femmes ont toujours participé « non seulement en termes de transformation des aliments et d'approvisionnement en eau, mais aussi en tant que pourvoyeuses d'aliments (grains et animaux) » (Diarra Dok et al., 2013 : 22). En outre, on leur a toujours conféré la responsabilité sociale de réguler les pénuries alimentaires : « Si, par le jeu des normes sociales, la sécurité alimentaire est confiée à l'homme en tant que chef de ménage, la capacité du système de production à s'adapter ou à absorber les perturbations des crises repose sur les apports des femmes principalement et des jeunes hommes du ménage (grenier et ruminants), les ressources des hommes étant supposées être finies. L'épuisement des ressources des hommes marque le début de la soudure et de la prise en charge de la sécurité familiale par les femmes, ou avec les biens des femmes » (Diarra Dok et al., 2013 : 22).

Aujourd'hui, la distribution des responsabilités alimentaires entre les membres de la famille a profondément changé. Les femmes et les jeunes ne jouent plus un simple rôle d'appoint en cas de crise, mais partagent ces responsabilités avec le chef de famille : « Avec une attribution quasi totale de la gestion des périodes de soudures annuelles aux femmes...les femmes qui remplissent ce rôle sont aujourd'hui des femmes modèles. Ces femmes gèrent non seulement la sécurité alimentaire, mais aussi les besoins sanitaires, éducatifs, vestimentaires etc. Le partage des charges du ménage devient effectif et réel et, selon les femmes, un transfert de certaines charges considérées moins importantes comparées à celles de l'alimentation leur avait déjà été fait ; aujourd'hui, elles partagent aussi les charges de l'alimentation, au moins de façon équitable sinon plus, compte tenu de l'allongement de la période de soudure, qui dépasse de loin les six mois. » (Diarra Dok et al., 2013 : 23).

« En milieu rural en une certaine période, le chef de ménage laisse le grenier là, ils ne consomment pas d'abord ce qu'il ya dans le grenier. Le grenier est réservé pour la période difficile, le grenier familial du chef de ménage. Donc, ce sont les femmes qui se débrouillent avec les petits lopins de terre, si elles arrivent à avoir quelque chose, elles préparent pour leurs enfants. Généralement le grenier familial, peut-être que c'est une seule fois que le chef de ménage va permettre qu'on l'utilise. Il ya des périodes, il ne va pas le permettre. Parce que le grenier, s'il voit que le contenu ne pourra pas les nourrir, surtout pendant la période hivernale, il va conseiller de le laisser tel quel et, peut-être, ils vont acheter à manger au marché en attendant de pouvoir utiliser le contenu du grenier familial... Pendant ce temps c'est la femme qui va se débrouiller pour nourrir les enfants et même son mari. S'il ya deux à trois femmes, chacune va prélever pour lui... Elles font le petit commerce, des beignets, des galettes, des arachides, le cola... ceux la qui ont l'eau, le village qui a un petit barrage, les femmes font le jardinage. Elles se débrouillent avec ça. Elles peuvent avoir de l'argent et elles peuvent utiliser le fruit de leur jardinage pour nourrir la famille.»

Entretien H5.

L'ancrage de l'approche HEA à l'échelle du ménage ne permet pas de dévoiler ce rôle en évolution parce qu'il est incapable de déchiffrer ce qui se passe à l'intérieur des familles ou groupes domestiques, en particulier les familles larges dirigées par des hommes. Si le HEA continue d'être aveugle au Genre, il risque de renforcer les inégalités de Genre quand il est utilisé dans le ciblage, à la fois des aides d'urgence et des projets de développement.

En effet, sans descendre à l'échelle individuelle il n'est pas possible de saisir la complexité d'une réalité changeante et de détecter les situations de pauvreté cachée des femmes (comme la pauvreté de celles vivant dans des ménages nantis mais dépourvues d'indépendance économique), ou de dévoiler leur potentiel croissant pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de milliers de personnes. Paradoxalement, l'alourdissement des responsabilités des femmes et de leur charge de travail ne s'accompagne pas forcément par un meilleur accès et contrôle des ressources, ni par une augmentation de leur pouvoir de prise de décision. En effet, la société persiste à cantonner les femmes dans un rôle secondaire où leurs activités et revenus ne sont que complémentaires par rapport à ceux des hommes.

« Tu as certaines personnes qui disent que le Cash, justement, ce n'est pas bon parce que tu renforce le pouvoir de manière assez conséquente de celui à qui tu donnes l'argent, et notamment si c'est le chef de ménage et si c'est un homme »

Entretien H2.

3.3 CAPACITÉ D'ACCÈS AUX MOYENS D'EXISTENCE, PAUVRETÉ, VULNÉRABILITÉ ET LEUR MESURE

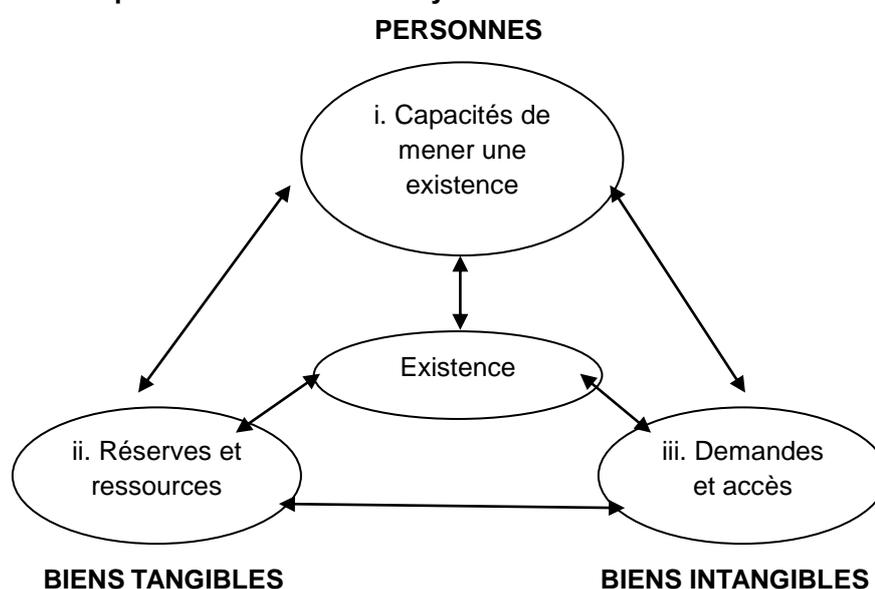
3.3.1 Accès et capacité d'accès aux moyens d'existence durables

Comme il a été déjà souligné, l'un des grands avantages du HEA, en tant que système d'information et d'alerte précoce, est d'apporter une analyse concernant l'accès des ménages aux ressources alimentaires, c'est-à-dire à une ration alimentaire suffisante (en termes de kilocalories) et culturellement choisie. Pour cela, il s'intéresse au type et à la combinaison des

Moyens d'Existence des différents groupes socioéconomiques de ménages dans différentes zones géographiques.

L'approche des Moyens d'Existence Durables (MED), développée par Chambers et Conway (1991), se construit autour des trois éléments suivants : i) les capacités (et les activités qui en découlent) nécessaires pour mener une existence décente ; ii) les biens tangibles qu'un individu ou un ménage possède ou auxquels il a accès et iii) les biens intangibles, comme la possibilité de faire des demandes ou des requêtes ou d'accéder à des services, à la technologie, à une activité génératrice de revenus, etc. Ici, le concept de biens (ou actifs) englobe cinq catégories de capital, en fonction de la nature du bien. Pour les biens tangibles on retrouve : le capital naturel (environnement, terre, eau, minéraux et autres ressources naturelles); le capital physique (équipements, matériaux, technologies, etc.) et le capital financier (revenus, épargne et accès au crédit). Quant aux biens intangibles, on retrouve le capital humain (éducation et santé) et le capital social (réseaux sociaux et mécanismes de solidarité).

Schéma 1: Composantes et flux d'un moyen d'existence



Source: Chambers et Conway (1991 ; p.7)

Cette conceptualisation reconnaît de manière explicite l'importance des capacités des personnes (s'exprimant dans leurs connaissances, compétences et activités) dans la subsistance et le bien-être. Le cadre d'analyse HEA utilise le concept de moyen d'existence, défini à l'origine par Chambers et Conway (1991 : 6) comme un moyen qui comprend « les capacités, les biens (ou avoirs) et les activités nécessaires au maintien de la vie : un moyen d'existence est durable lorsqu'il permet de faire face à des chocs ou à des situations de stress et de les surmonter, de maintenir ou de renforcer ses capacités et ses avoirs, à la fois dans le présent et dans le futur, sans porter atteinte à la base des ressources naturelles». Néanmoins, il n'applique pas pleinement ce concept dans le suivi-évaluation de la vulnérabilité des ménages. Cela est essentiellement dû à une évaluation réductionniste des moyens d'existence -limitée à la quantification des revenus, transferts monétaires et autres biens matériels- qui néglige les ressources non matérielles (l'éducation, les compétences, l'état de santé, le leadership, les réseaux sociaux, la liberté de mouvement ou le pouvoir de décision) malgré leur importance dans la satisfaction des besoins de base des membres du ménage et dans leur sécurité alimentaire. Autrement dit, le HEA ne dépasse pas vraiment les visions réductionnistes de la pauvreté, basées simplement sur le niveau de revenu ou de consommation.

Si le HEA ignore la première dimension de l'approche des MED (i. les capacités de mener une existence), se focalise trop sur la deuxième (ii. Réserves et ressources) et n'aborde que superficiellement la troisième (iii. Demandes et accès) c'est parce qu'il aurait un objectif différent, plus orienté vers l'aide d'urgence. En effet, tandis que « le HEA se centre sur la compréhension des stratégies et les résultats de subsistance, le cadre des MED a tendance à se focaliser sur la compréhension des facteurs qui sous-tendent ces stratégies et ces résultats » (The Food Economy Group et al., 2000 : 296). Pourtant, comment pourrait-on bien appréhender une situation donnée sans s'intéresser à ses causes et à son contexte, même lorsqu'il s'agit de situations d'urgence?

Le simple inventaire des sources de nourriture et de revenus et des dépenses des ménages et l'analyse de leur variation en cas de choc, c'est-à-dire en cas de risques extérieurs tels « qu'une sécheresse, une inondation, un conflit ou une perturbation du marché, susceptible d'avoir un impact sur les moyens d'existence de la population. » (the food economy group et al., 2000 : 6), s'avèrent désormais insuffisants pour bien appréhender l'insécurité alimentaire, ses multiples facteurs et la prévenir. Pour cela, il faudrait s'inspirer du concept de « capacités humaines » développé par Sen. Celui-ci : «...englobe non seulement les niveaux de revenus et de consommation des personnes, mais aussi l'ensemble des conditions nécessaires pour que celles-ci puissent effectivement faire les choix qui correspondent à leurs aspirations, valeurs, besoins et intérêts. Ceci inclut, par exemple, la capacité d'avoir accès à des services et de les utiliser, de collaborer avec d'autres personnes, d'avoir accès à des ressources, etc. » (Bucci, 2008 : 3)

L'intégration, d'une part, des capacités en tant que catégorie d'analyse dans l'approche MED et la mise en valeur, d'autre part, des dimensions : sociale, collective et institutionnelle dans les avoirs (ou biens) nécessaires pour mener une vie digne, représentent un progrès considérable qui mérite d'être exploité dans le secteur de l'aide humanitaire et du développement, surtout dans le cas des femmes en tant que groupe historiquement et structurellement discriminé. En termes pratiques, la dimension d'accès aux aliments en tant que valeur ajoutée du HEA devrait être enrichie par une analyse des capacités des personnes à exploiter les ressources tangibles et intangibles, en vue d'améliorer l'appréciation des besoins d'assistance et leur ciblage. Cela permettrait, à titre d'exemple, de prévoir des aides adaptées aux femmes chargées de gérer les périodes de soudure, aussi bien dans le cas de celles qui vivent sous la tutelle d'un chef de ménage que dans le cas de celles qui assument elles-mêmes ce rôle.

3.3.2 Niveau de pauvreté et approche genre

Sachant que la vision conceptuelle de la pauvreté et sa définition déterminent les indicateurs et méthodes de sa mesure ainsi que les politiques à mettre en place pour l'éradiquer, il est essentiel ici d'en discuter. Dans le cas de cette étude, cela prend une importance particulière puisque la caractérisation du niveau de pauvreté des ménages est une pièce centrale dans le processus d'analyse HEA. En effet, le HEA part du postulat que la capacité d'adaptation ou de réponse des ménages aux risques dépend énormément de leur niveau de pauvreté : « en cas de crise, les ménages pauvres et les ménages plus aisés seront touchés différemment et méritent donc d'être examinés séparément. Chercher des différences entre les ménages est fondamental pour faire une analyse utile de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité aux différents dangers » (The Food Economy Group et al., 2000 : 32)

Il faut reconnaître ici que la classification des ménages en fonction de leur niveau de pauvreté, afin d'analyser ensuite leurs différentes capacités de gérer les risques, est quelque chose d'extrêmement utile.

Cependant, la façon de mesurer ce niveau de pauvreté –basée sur le calcul des sources de revenus, de nourriture et l'estimation des dépenses des ménages- demeure incomplète parce qu'elle ne va pas au-delà des aspects productifs et monétaires et ne prête aucune attention aux

dimensions spécifiques qui expliquent la pauvreté féminine, pas seulement en termes de revenu, mais aussi en termes de temps, de liberté ou de pouvoir décisionnel.

Les méthodes de mesure de l'économie des ménages qui incorporent la valeur du travail non rémunéré¹³ ont mis en exergue que, d'une part, « dans les ménages les plus pauvres, les femmes travaillent plus de temps sous forme non rémunérée pour combler le manque de revenus, ce qui réduit leurs possibilités d'insertion sur le marché de travail rémunéré » (Espino et al., 2010 : 23) et que, d'autre part, les ménages dirigés par des femmes expérimentent une pauvreté monétaire plus élevée que ceux dirigés par des hommes (Espino et al., 2010). Les femmes, en particulier en Afrique, assument une très lourde charge de travail et manquent de temps pour le repos ou le développement personnel en raison de la combinaison d'un triple rôle : productif (ensemble des activités génératrices de revenus pour le ménage) ; reproductif (activités de soins et veille sur le bien-être de la famille) et communautaire (bénévolat et maintenance des ressources communautaires). « Si l'on en croit les enquêtes sur l'emploi du temps effectuées dans un large éventail de pays, les femmes assurent la préparation des repas et du ménage à hauteur de 85 à 90% du temps total consacré à cette activité, et sont également responsables des soins aux enfants et d'autres tâches ménagères » (FAO, 2011 : 15). Les résultats obtenus du premier questionnaire de cette étude confirment cette réalité. Au total, les femmes du ménage étudié travaillent plus de temps que les hommes (2 heures supplémentaires environ), effectuent souvent des tâches simultanées, et se reposent moins.

« ... j'apprécie la manière de catégoriser les ménages. Je crois qu'au niveau communautaire, au niveau villageois c'est important de tenir compte des différentes catégories de ménages. Parce que les ménages n'ont pas les mêmes possibilités, n'ont pas les mêmes moyens. donc, la c'est intéressant de tenir compte de ces différentes catégories en termes de ménage très vulnérable, vulnérable, moyennement vulnérable et ce qu'on peut appeler entre griffes nanti »

Entretien G3.

Aborder la pauvreté avec une perspective Genre implique de développer des méthodes de mesure qui tiennent compte de la complexité, hétérogénéité, dynamisme et du caractère multidimensionnel de ce phénomène. Dans la pratique, il s'agit d'aller au delà de la mesure du revenu et de la quantification des biens matériels, c'est-à-dire, d'ouvrir la boîte noire, en s'attendant à la mesure de la pauvreté individuelle, du travail non rémunéré et du budget temps des femmes et des hommes afin de saisir, par exemple, la pauvreté spécifique de celles et ceux qui n'ont pas de ressources propres ou des ressources faibles, même dans les ménages aisés, permettant ainsi de mettre en exergue les inégalités de Genre (CEPAL-UNIFEAM, 2004). En somme, la mesure de la pauvreté en tant que critère d'analyse de l'insécurité alimentaire soulève le défi de définir « un cadre commun et des indicateurs standardisés » (ACF et PAM, 2012 : 5) qui soient sensibles, voir positifs et pourquoi pas transformateurs par rapport à l'égalité de Genre.

3.3.3 Vulnérabilité alimentaire et vulnérabilité spécifique des femmes

A l'instar des moyens d'existence et de la pauvreté, le concept de vulnérabilité employé dans le système HEA mérite d'être examiné de près. Pour ses concepteurs, la population est vulnérable à des dangers particuliers s'il est prévu qu'elle ne pourra pas faire face à un danger ou un choc (une sécheresse, une inondation, un conflit ou une perturbation du marché) susceptible d'avoir un impact sur ses moyens d'existence. A titre d'exemple, elle est vulnérable aux mauvaises récoltes si ce danger est susceptible de réduire son accès à de la nourriture ou à de l'argent en

dessous d'un seuil défini (The Food Economy Group et al., 2000). En partant de cette définition, le HEA se focalise sur la vulnérabilité des ménages face aux chocs, c'est-à-dire sur leur vulnérabilité conjoncturelle provoquée par un risque éventuel, mais il ne s'intéresse point à leur vulnérabilité structurelle ni à la vulnérabilité différenciée des personnes vivant dans ces ménages. L'insécurité alimentaire n'est pas uniquement liée à l'avènement de chocs puisque des millions de personnes souffrent de malnutrition permanente et éprouvent une vulnérabilité alimentaire chronique manifestée par leur incapacité à satisfaire leurs besoins alimentaires tout au long de l'année, que ce soit à travers l'autoproduction ou l'approvisionnement sur le marché.

« Effectivement la personne la plus vulnérable c'est la personne qui va avoir le moins de pouvoir décisionnel sur ce qu'elle va manger. »

Entretien H2.

« C'est la femme et les enfants. Généralement les hommes, ils sortent, ils voyagent, ils se débrouillent mieux. Généralement la femme est toujours à la maison, occupée par les travaux domestiques. Ce qui fait qu'elle est plus vulnérable que l'homme. Si la femme est vulnérable, son enfant ne peut être que vulnérable. Puisque l'enfant ne peut recevoir que ce qu'a la maman. Si la maman n'a pas, comment elle va faire pour s'occuper de son enfant ?...Les divorcées, les veuves par exemple, ce n'est pas facile. Quand ton mari meurt et te laisse, tu n'as pas de grands enfants, tu n'as pas de lopin de terre, aussi c'est difficile »

Entretien H5.

Comme alternative, on propose la définition de la vulnérabilité alimentaire développée par Janin (2007 : 355-356) : « la vulnérabilité doit être considérée comme la capacité différenciée d'un individu ou d'une famille à endurer des stress, de toute nature, à les contourner éventuellement et à réagir en mobilisant des ressources matérielles, sociales ou symboliques, à court comme à plus long terme. Elle peut être transitoire ou posséder une dimension structurelle ». Cette définition laisse sous-entendre que l'identification des populations vulnérables n'est pas une tâche facile et confirme qu'elle ne peut se résumer à l'évaluation de la simple variation des sources de nourriture et de revenus, ainsi que des dépenses de différents groupes socioéconomiques de ménages en cas de chocs. En outre, des travaux de recherche comme ceux menés par Janin suggèrent que la disponibilité des aliments, ainsi que l'accès à des moyens pour en avoir, ne constituent pas des indicateurs suffisants et fiables de la vulnérabilité alimentaire, étant donné l'entrée en jeu d'autres variables d'ordre social et symbolique, difficiles à apprécier mais cruciales. Il s'agit, par exemple, de la prise de décisions concernant la gestion des réserves et leur redistribution intra et inter-familiale. Si les décisions prises sont bien anticipées, adéquates et opportunes, surtout en cas de chocs externes, le risque d'insécurité alimentaire peut être surmonté et vis versa (Janin, 2004 ; 2006 ; 2007).

Comprendre les causes et facteurs qui rendent certaines personnes plus vulnérables que d'autres implique de faire un grand pas en avant par rapport à ce que fait actuellement le HEA. La vulnérabilité « se fonde sur des inégalités interpersonnelles masquées, en termes de ressources et de droits effectifs, souvent légitimées par des hiérarchies socialement établies et assumées » (Janin, 2007 : 364). Ainsi, les femmes expérimentent une vulnérabilité alimentaire différente de celle des hommes à cause d'un accès moindre et précaire aux ressources et aux bénéfices et presque aucun contrôle sur ceux-ci, notamment dans le cas des ressources productives telles que la terre, le bétail, les intrants, les matériels agricoles et autres facteurs de production. Cette étude confirme que les femmes, en général, sont exclues du travail salarié, de la propriété foncière et de la possession de certains biens productifs. Cette discrimination représente l'une des principales causes de vulnérabilité spécifique des femmes puisqu'elle limite considérablement leur capacité de faire face au risque d'insécurité alimentaire.

La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire n'est pas seulement conditionnée par des facteurs naturels ou économiques, elle est aussi intimement liée aux relations de pouvoir fondées sur le Genre qui persistent au sein de la société, des familles et des ménages. Les extraits d'entretiens suivants confirment qu'il faut revoir la manière d'identifier et analyser les personnes les plus vulnérables.

Une autre variable à laquelle il faudra également prêter attention pour bien estimer la vulnérabilité spécifique ou individuelle c'est la répartition de la nourriture entre les membres du ménage. Dans le cas du ménage étudié, les femmes et les filles mangent à part. Il est de même pour les hommes et les garçons. Quand à la cuisine, les femmes s'en occupent, à tour de rôle, une fois les céréales fournies par le chef de ménage. En effet, c'est le chef de ménage qui décide de la ration alimentaire quotidienne. La répartition de la nourriture cuisinée se fait par la femme qui est aux commandes. Les représentants de chaque groupe viennent ensuite chercher leur plat. Il est difficile de cerner la répartition en termes de quantité car cela dépend de la quantité initiale disponible, fournie à la femme qui cuisine, et du nombre de personnes qui composent chaque sous-groupe familial.

Sur la base de tout ce qui a été dit, une meilleure caractérisation du niveau de vulnérabilité alimentaire des personnes passe nécessairement par la couverture des besoins d'information exposés dans le tableau suivant :

Tableau 10: Besoins d'informations pour une meilleure caractérisation de la vulnérabilité alimentaire

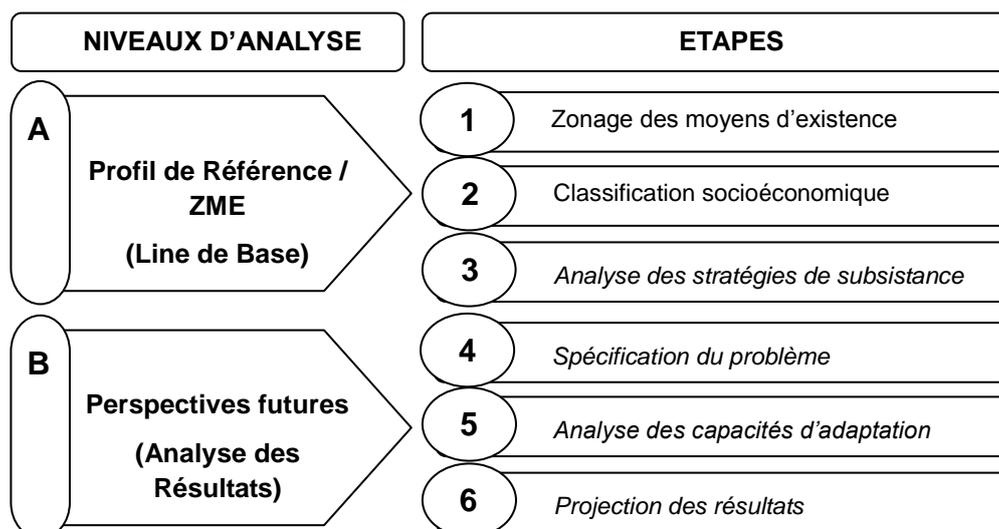
Questions	Eléments à considérer pour y répondre
<i>Qui sont les personnes et groupes de personnes les plus vulnérables au risque d'insécurité alimentaire ?</i>	Sur la base de quels critères les identifier ? (Ces critères ne peuvent être développés qu'à partir de la compréhension approfondie des causes ou facteurs qui expliquent leur vulnérabilité).
<i>Pourquoi ?</i>	Causes ou facteurs qui expliquent leur vulnérabilité.
<i>Où se trouvent ces personnes ?</i>	Superposition des échelles spatiales et sociales : ZME, départements, provinces, communes, villages/ Concessions, cases, ménages, individus.
<i>Quand ?</i>	Saisonnalité, crises cycliques (soudure) ; conjoncturelles ; chroniques...
<i>Combien sont-elles ?</i>	Dans chaque espace et à chaque moment.

Source: Élaboration propre

3.4 ABSENCE D'INFORMATIONS ET DE DONNÉES SENSIBLES AU GENRE

Comme on peut le voir dans le schéma ci-dessous, le cadre d'analyse HEA se structure en deux niveaux. Le premier niveau (correspondant aux étapes 1 à 3) consiste à établir des profils de référence pour chacune des zones de moyens d'existence identifiées, où les ménages sont classifiés en fonction de leur niveau de pauvreté et leurs stratégies d'accès à la nourriture sont analysées. Le second niveau (correspondant aux étapes 4 à 6) permet d'estimer les perspectives futures de sécurité alimentaire des ménages en analysant, dans différents scénarios (mauvaises récoltes, conflits, catastrophes naturelles ...), leurs capacités de maintenir leur consommation alimentaire et non alimentaire autour d'un seuil de survie et d'un seuil de protection des moyens d'existence (Seaman et al., 2000). Ainsi, cet outil débouche sur des pronostics qui permettent d'orienter les décisions concernant l'aide nécessaire et sa répartition entre les zones et les ménages les plus exposées au risque de pénurie alimentaire.

Schéma 2: Structure du cadre d'analyse HEA



Source: Élaboration propre, à partir de The Food Economy Group et al. (2000)

L'analyse critique de ce cadre d'analyse révèle que les informations et données produites dans chaque étape, et qui servent à rétro-alimenter le système, sont complètement aveugles au Genre. Le tableau suivant expose les principales carences identifiées dans ce sens.

Tableau 11: Critiques du point de vue Genre concernant les informations et données produites dans chaque étape du cadre d'analyse HEA

	Étapes du cadre	Description	Critiques
A. Ligne de base	1. <i>Zonage des moyens d'existence (ZME)</i>	Répartition du pays en zones géographiques dans lesquelles on suppose que les ménages obtiennent leurs aliments et revenus en combinant des ressources similaires.	Invisibilisation des différences et inégalités concernant les options accessibles aux femmes et aux hommes pour obtenir des aliments. Invisibilisation de la répartition du travail non rémunéré, du travail rémunéré et d'autres ressources (tangibles et intangibles) en fonction du sexe, mais aussi de l'âge, du statut civil ou de l'appartenance ethnique.
	2. <i>Classification socioéconomique</i>	Répartition des ménages en quatre niveau de pauvreté (très pauvres ; pauvres ; moyens et nantis)	Négligence des dimensions non matérielles qui permettent de mesurer la pauvreté spécifique des femmes. Absence d'une analyse différenciée de la contribution des femmes et des hommes à l'économie domestique et à l'accès alimentaire. Non incorporation dans le revenu domestique agrégé de la valeur du travail non rémunéré, généralement assumé par les femmes.
	3. <i>Analyse des stratégies de subsistance</i>	Catégorisation et quantification des sources de nourriture et de revenu, ainsi que des dépenses, des ménages, notamment les très pauvres et pauvres.	Absence d'une analyse différenciée des stratégies féminines et masculines de subsistance. Invisibilisation du rôle des femmes dans la gestion de la sécurité alimentaire familiale.

B. Analyse des résultats	4. <i>Spécification du problème</i>	Estimation des effets ou conséquences économiques de chaque type de chocs (sécheresse, flambée des prix...) sur les stratégies de subsistance des différents ménages.	Indifférenciation des effets des différents chocs sur les femmes et sur les hommes. Ignorance d'éventuelles conséquences qui affectent spécialement les femmes (ex. viols en cas de conflits, mariages forcés pour diminuer le nombre de personnes à nourrir, etc.) et de leur impact sur les capacités productives et reproductives de celles-ci. Omission d'autres problèmes structurels qui conditionnent la sécurité alimentaire tels que les normes excluant les femmes du droit à la propriété de la terre et, en général, les inégalités et les relations de pouvoir, aussi bien dans la sphère privée que publique.
	5. <i>Analyse des capacités d'adaptation</i>	Appréciation de la capacité des différents ménages à faire face aux différents types de chocs.	Absence d'une analyse différenciée des capacités féminines et masculines d'adaptation. Manque d'attention à la variation de la charge de travail des femmes (en temps normal et en cas de danger) et à son rapport avec la régulation de la sécurité alimentaire.
	6. <i>Projection des résultats</i>	Prévision des effets des différents chocs ou dangers par rapport à un seuil de survie et à un seuil de protection des moyens d'existence pour chaque groupe de ménages.	Absence de pronostics différenciés pour les hommes et pour les femmes, en vue de prévoir des aides adaptées à leurs besoins et intérêts spécifiques et les distribuer de manière équitable.

Source: élaboration propre, à partir de The Food Economy Group et al. (2000)

Les critiques exposées de manière résumée dans le tableau ci-dessus sont dues essentiellement à deux problèmes d'ordre épistémologique.

« Les femmes étaient représentées et elles répondaient aussi aux questions que les hommes mais, elles sont timides. Il faut avoir des stratégies pour pouvoir faire parler les femmes. Si elles sont avec les hommes, elles disent souvent que ce que l'homme dit là, c'est son opinion également. Donc, il faut que l'enquêteur use de sa stratégie pour pouvoir parler aux femmes. Sinon elles ne parlent pas. Mais si elles sont seules, elles parlent. »

Entretien H5.

Premièrement, les méthodes et les instruments de collecte de données utilisés par le HEA sont aveugles à la dimension Genre, en particulier en ce qui concerne la contribution réelle des femmes et des hommes à l'économie domestique et à la sécurité alimentaire des ménages, notamment ceux dirigés par des hommes où la situation des femmes reste totalement inexplorée. Dans le processus ou cadre d'analyse HEA, l'information primaire est recueillie par le biais de la méthodologie d'Evaluation Rurale Rapide/Evaluation Rurale Participative (RRA/PRA), en utilisant des entretiens de groupe très structurés, en particulier au niveau communautaire, et est complétée par des informations secondaires (Le Jeune et Holt, 2003). La principale critique à l'égard de ces méthodes et outils porte sur la non-désagrégation par sexe des informations

collectées, perpétuant ainsi une image incomplète de la réalité et reléguant les femmes et leurs apports dans une zone d'ombre. De toute évidence, sans la ventilation par sexe de l'information, il est impossible de dévoiler la situation des femmes et des hommes, leurs activités respectives, les espaces dans lesquels ils les pratiquent ou les moyens utilisés pour les mener à bien, afin de pouvoir comprendre et comparer leurs apports spécifiques à la sécurité alimentaire du ménage, les diverses difficultés que chacun d'eux rencontre, leurs besoins spécifiques, etc.

« On demande mais si on va dans un village, généralement qui reçoit l'information ? Est-ce que c'est le chef ? Est-ce que c'est le président CVD ? Est-ce que c'est qui ? Donc d'habitude, on va chez le chef du village. Généralement, quand vous échangez avec le chef, il va appeler les autres, le président CVD, le conseiller... »

Entretien H3.

« ...l'idéal comme on dit, c'est que tout le monde soit représenté dans cette classification : les jeunes, les femmes et les hommes. Mais, globalement, c'est ce qu'on dit souvent, les hommes sont plus présents... Souvent, c'est plus les chefs des villages, les notables, les enseignants de l'école, infirmiers titulaires du centre de santé ainsi de suite »

Entretien H1.

Deuxièmement, la sous-représentation des femmes en tant qu'objet et sujet d'étude est une autre lacune qui a été observée dans la mise en œuvre du processus HEA. D'un côté, les femmes sont sous-représentées en tant qu'objet d'étude parce que l'expression de leur voix et de leurs expériences au cours du travail de terrain n'est pas suffisamment promue. Les femmes sont souvent oubliées de la collecte d'informations parce qu'elles ne sont pas perçues comme sources pertinentes d'information. En effet, la tendance dans le HEA est d'aller chercher de l'information chez les personnes considérées comme informatrices clés. Ces personnes, très souvent, sont de sexe masculin à cause de la domination du système patriarcal fortement enraciné dans les schémas mentaux et pratiques socioculturelles.

« On essaie de faire des binômes qui soient homme et femme. Peut-être c'est un problème d'intérêt de recrutement, je ne sais pas maintenant, ça dépendra du niveau de scolarisation des filles...là c'est vraiment hors volonté... »

Entretien H1.

« Au niveau des chefs de projet, c'est majoritairement des hommes. Au niveau des agents de terrain, également. Après, au niveau de mon équipe suivi-évaluation, on est exclusivement des hommes. Au niveau des enquêteurs je dirais moitié, moitié, avec un léger avantage des hommes ... Au niveau des expatriés, et notamment des conseillers je dirais que c'est, surtout dans le domaine de la sécurité alimentaire, c'est très féminin, enfin beaucoup de femmes. Par contre au niveau du management je dirais national là ça devient plus masculin. »

Entretien H2.

Même lorsque les femmes participent dans les entretiens de groupe, elles n'arrivent pas en général à s'exprimer librement en présence des hommes et n'osent pas contredire leurs avis et réponses

De l'autre côté, la participation des femmes en tant que sujet d'étude est actuellement insuffisante parce que le personnel du HEA est majoritairement masculin, en particulier dans les postes stratégiques qui requièrent une présence et une supervision du travail sur le terrain. Le renforcement de la présence des femmes à ce niveau ne garantit pas à lui seul une meilleure prise en compte des aspects Genre. Toutefois, il permet de mettre plus à profit la vision et expériences spécifiques des femmes, en tant que telles, pour promouvoir la participation d'autres femmes sur le terrain et obtenir ainsi des informations plus complètes et arriver à une analyse de meilleure qualité.

4 PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS POUR L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENRE DANS LE HEA

4.1 DÉSAGRÉGER PAR SEXE ET INTRODUIRE DE NOUVELLES DIMENSIONS

De toute évidence, le premier pas dans l'intégration de l'approche Genre dans le système HEA serait la désagrégation par sexe de toutes les informations qu'il recueille et traite dans son analyse, afin de compléter l'image de la réalité avec des informations primaires qui rendent compte des différences entre les femmes et les hommes en matière de sources de nourriture, de revenus et de dépenses.

La ventilation des données par sexe est une condition nécessaire mais pas suffisante pour relever le défi de bien cerner les origines de la vulnérabilité des femmes et des hommes face aux risques qui menacent leur subsistance et essayer ainsi de les aborder de manière efficace. Ce défi requiert l'analyse de dimensions qui, traditionnellement, ne sont pas abordées telles que le temps, le pouvoir décisionnel et le travail non rémunéré. Autrement dit, en plus de la différenciation par sexe des facteurs de production, revenus et dépenses, il est nécessaire d'introduire de nouvelles variables et indicateurs sensibles au Genre pour perfectionner l'analyse de la sécurité alimentaire, mettre en exergue les inégalités existantes et essayer de les réduire. A titre indicatif, le tableau suivant présente trois propositions d'indicateurs sensibles au Genre et expose leurs avantages pour la caractérisation de la sécurité alimentaire.

Tableau 12: Proposition d'indicateurs de sécurité alimentaire sensibles au Genre

Indicateurs	Avantages
Usages du temps des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons en temps normal et en cas de chocs, tout en tenant compte de la saisonnalité.	Mieux comprendre les stratégies de subsistance et d'adaptation, notamment à l'intérieur des ménages dirigées par des hommes où la situation des femmes est plus invisible.
Variation durant l'année et en cas de chocs du travail rémunéré et non rémunéré des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons.	Dévoiler l'évolution du rôle des femmes dans la gestion de la sécurité alimentaire et des stratégies d'adaptation ou de résilience jusque-là invisibles pour le HEA. Rendre compte du poids du travail non rémunéré supporté par les femmes et de son impact en termes de possibilités de renforcement de l'économie familiale via des activités rémunérées.
Proportion des décisions prises	Dévoiler les relations de pouvoir entre les sexes, en

par les femmes et par les hommes concernant les stratégies d'adaptation ou mesures adoptées au niveau du ménage pour assurer sa sécurité alimentaire.

temps normal et en temps de crise, en ce qui concerne les stratégies de moyens d'existence, la gestion des ressources clés et des stocks alimentaires et leur redistribution. Cela permettra éventuellement de découvrir les différences en termes de conséquences sur la sécurité alimentaire du ménage, entre les situations où les femmes sont associées à la prise de décisions et les situations où elles en sont exclues.

Source: Élaboration propre

Par ailleurs, il est également important de prendre en compte dans le monitoring de la sécurité alimentaire la grande diversité socioculturelle qui caractérise les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Cela implique d'inclure dans l'analyse non seulement les hiérarchies établies en fonction du sexe, mais également celles fondées sur d'autres catégories qui déterminent le statut social d'une personne. En effet, bien que la division sexuelle du travail soit à l'origine des inégalités entre les femmes et les hommes partout dans le monde, il faut éviter de tomber dans l'universalisme occidental et garder à l'esprit que le Genre ne peut être isolé du contexte social et d'autres formes locales et globales de hiérarchisation sociale tels que l'origine ethnique, la classe ou l'âge. « Etant donné que le Genre est socialement construit, la catégorie sociale 'femme' n'est pas universelle et d'autres formes d'oppression et d'équité sont présentes dans la société » (Oyewumi, 2010 : 27).

L'intégration transversale du Genre dans les outils de diagnostic de la sécurité alimentaire, de son suivi et évaluation doit être faite sous une approche d'intersectionnalité. Celle-ci « est un instrument analytique pour étudier, comprendre et répondre aux différentes manières par lesquelles le Genre chevauche d'autres identités et comment ces chevauchements contribuent aux expériences uniques de l'oppression et du privilège. » (AWID, 2004 : 1). Cette approche sera extrêmement utile, notamment si on veut creuser plus profond et pousser l'analyse de la vulnérabilité alimentaire vers les personnes et groupes de personnes vivant des « identités à différents niveaux, identités issues des relations sociales, d'un passé et du fonctionnement des structures de pouvoir. » (AWID, 2004 : 2).

4.2 ENRICHIR LE CADRE THÉORIQUE ET ANALYTIQUE ACTUEL

Le deuxième pas dans le perfectionnement du système HEA requiert l'adoption de nouveaux critères pour caractériser la vulnérabilité alimentaire de manière intégrale, en couvrant à la fois ses causes conjoncturelles et structurelles. Le tableau suivant expose une proposition de critères à contempler dans ce but :

Tableau 13: Proposition de critères pour une analyse intégrale de la vulnérabilité alimentaire

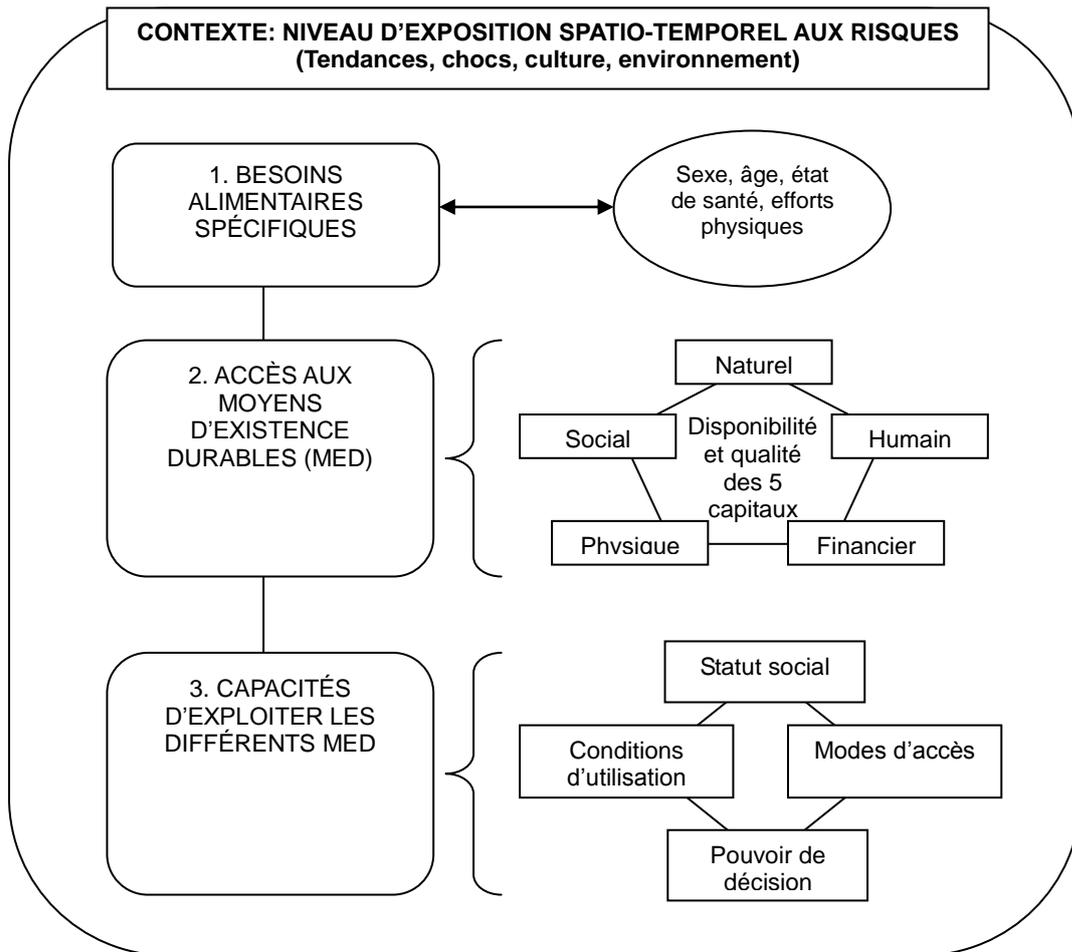
Critères	Variabes pour les mesurer
Niveau d'exposition spatio-temporelle des personnes aux risques apparents	Où (superposition des échelles spatiales et sociales), quand (saisonnalité, crises cycliques, conjoncturelles, chroniques), risques (nature, fréquence et intensité).
Besoins alimentaires/énergétiques spécifiques	Sexe, âge (ex. enfants de 0 à 5 ans), état de santé (ex. femmes enceinte/allaitant, personnes souffrant du VIH...) et efforts physiques quotidiens.
Accès aux moyens d'existences durables (MED)	Disponibilité et qualité du capital humain, naturel, social, physique et financier.

Capacités d'exploiter (accès + contrôle), notamment en cas de chocs ou de crises, les différents MED	Sexe ; âge, ethnie, classe, niveau d'éducation-formation, compétences, état de santé, empowerment politique, travail (rémunéré et non rémunéré), liberté de mouvement et autonomie par rapport à la gestion du temps.
Conditions d'utilisation des aliments et de nutrition	Santé, eau, hygiène, éducation, habitudes et pratiques alimentaires.
Modalités d'accès aux facteurs de production	Accès (public/ privé) ; droits ; règles et normes.
Prise de décisions concernant la gestion des réserves et du bétail	Type de décisions, temporalité et objectifs (ex. prélèvements et approvisionnements effectués dans les différents greniers ¹⁴ collectifs et individuels).
Prise de décisions concernant la distribution/redistribution intra et inter-familiale	Type de décisions, moments et objectifs (ex. régulations de la ration alimentaire et sa répartition entre les différents membres ; transferts sous forme de dons, prêts ou paiements en nature...)

Source: Élaboration propre

Sur la base des critères et variables exposés dans le tableau 13, une nouvelle conceptualisation, qui suggère une meilleure articulation entre les outils d'analyse de fond de la vulnérabilité et la caractérisation des impacts qu'ont les chocs sur les moyens d'existence, est esquissée ci-après. L'objectif recherché est de contribuer à améliorer la pertinence et l'efficacité des réponses à mettre en œuvre.

Schéma 3: Proposition d'un cadre d'analyse alternatif de catégorisation de la vulnérabilité alimentaire



Source: élaboration propre, à partir des approches des MED et des capacités

4.3 PERFECTIONNER LES MÉTHODES ET LES OUTILS DE COLLECTE D'INFORMATIONS

Enfin, le troisième pas consisterait à adapter progressivement les méthodes de collecte et d'analyse des informations actuellement utilisées par la HEA au nouveau cadre d'analyse proposé dans cette étude. Dans le secteur de l'aide humanitaire d'urgence, il est vrai qu'il faut agir rapidement, le temps étant un facteur déterminant, d'où l'utilisation de la méthodologie RRA/PRA. Cependant, ce fait ne diminue en rien la pertinence et la possibilité d'introduire la perspective de Genre. La manière d'obtenir l'information et de la traiter pour en tirer des conclusions et prendre des décisions est cruciale. Dans ce sens, quelques recommandations pratiques, à même d'améliorer considérablement la qualité des données produites par le HEA et leur analyse, sont exposées dans le tableau suivant :

Tableau 14: Recommandations pratiques pour l'amélioration de la collecte et analyse des données du HEA

Niveaux	Recommandations
<i>Unité d'analyse</i>	En plus de l'échelle ménage, descendre à l'échelle individuelle pour examiner ce qui se passe en son sein.
<i>Conception des techniques et outils de collecte d'information</i>	Désagrégation par sexe des informations et données ; Intégration de dimensions et de variables spécifiques de Genre.
<i>Sources secondaires d'information</i>	Prêter une attention spéciale aux travaux scientifiques, études, enquêtes, etc., qui abordent la dimension Genre (ex. rapports de l'UNECA)
<i>Collecte d'information sur le terrain</i>	Promotion de la participation des femmes en tant que sujet et objet d'étude ; Collecte auprès de groupes de femmes, d'hommes et éventuellement d'autres groupes comme les jeunes, de manière séparée.
<i>Traitement et analyse de l'information</i>	Développer et incorporer des indicateurs pertinents, ainsi que des prévisions sensibles au Genre ;
<i>Ciblage</i>	Examiner les besoins et intérêts spécifiques des femmes et des hommes ; Impliquer, équitablement et activement, les hommes et les femmes dans l'évaluation et la couverture des besoins.

Source: élaboration propre

5 CONCLUSION

Pendant longtemps, les modèles d'analyse de l'insécurité alimentaire étaient limités à l'évaluation de la disponibilité des aliments de base mais, à partir des années 80, la dimension d'accès est signalée comme étant l'une des principales causes de ce triste phénomène. L'approche HEA, en offrant un nouveau modèle permettant de cerner les facteurs qui déterminent l'accès de différents groupes de ménages (en particulier les plus pauvres) à une alimentation suffisante et de prévoir par la suite l'impact de différents chocs sur leurs capacités d'y faire face, a énormément aidé à améliorer l'évaluation de l'insécurité alimentaire en cas d'urgence.

Seulement, il est difficile de concevoir l'absence jusqu'à aujourd'hui de l'approche Genre dans ce cadre d'analyse, surtout quand on sait qu'il est largement adopté et utilisé par différents acteurs, au point d'être intégré, par exemple, dans le Dispositif National du Burkina Faso. L'absence de cette dimension indispensable pour l'appréhension et le ciblage de la vulnérabilité spécifique des personnes est d'autant plus surprenante quand on considère que les acteurs de l'aide et du développement sont généralement plus sensibilisés et familiarisés avec cette question. Le Genre est une dimension indispensable si on veut bien comprendre et expliquer la réalité, entre autres, parce qu'elle est un élément structurant des relations sociales et la catégorie qui naturalise et légitime le plus les disparités et inégalités entre plus de 50% de la population et le reste. Tout simplement, on ne peut pas s'en dispenser, d'autant plus quand on croit à la justice sociale.

Dans cette étude, l'examen détaillé des limites conceptuelles et techniques du HEA, essentiellement avec une perspective de Genre, a conduit petit à petit à des propositions et à des recommandations qui pourraient améliorer considérablement les performances de ce système, non seulement en matière de catégorisation de l'insécurité alimentaire mais aussi en ce qui concerne l'exploration du potentiel des femmes, dont la situation à l'intérieur des ménages continue d'être occultée.

Actuellement, des mises à jour des profils de référence HEA sont en cours au Burkina Faso, ce qui représente un contexte idéal pour commencer à expérimenter ces propositions et recommandations en vue d'évaluer leur viabilité. L'impulsion d'Oxfam, en tant qu'acteur incontournable dans le réseau des partenaires de prévention et de lutte contre les crises alimentaires sera indispensable, de même que l'implication de personnes ressources parmi ses équipes dans la région de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que la participation des universités, en capitalisant et en consolidant l'expérience du projet SARAQ.

En tout cas, le plus important c'est que la réflexion et le débat sur l'importance et les avantages de l'intégration de la dimension Genre dans le monitoring de l'insécurité alimentaire, qu'elle soit transitoire ou chronique, soient ouverts.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACF, & PAM. (2012). Réflexion sur les méthodes d'Analyse et de ciblage en sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Atelier de Dakar, du 22 au 25 mai 2012.
http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/ACF-PAM_Reflexion_sur_les_Methodes_d_Analyse_et_de_Ciblage_en_Securite_Alimentaire_en_Afrique_de_l'Ouest.pdf
- Amin, S. (1976). *Imperialismo y desarrollo desigual*.
- AWID. (2004). L'intersectionnalité: Un outil pour la justice de genre et la justice économique.
<http://www.awid.org/fr/Library/L-intersectionnalite-un-outil-pour-la-justice-de-genre-et-la-justice-economique>
- Becker, G. (1981). *A treatise on the family*. Harvard university press. Cambridge, MA.
- Benería, L. (1999). The enduring debate over unpaid labour. *International Labour Review*, 138(3), 287-309.
- Bucci, M. Qu'est ce que l'approche des moyens d'existence durables ? *Les Echos Du Cota*, 117, 26 février 2008.
- Carrasco, C. (2006). La economía feminista: Una apuesta por otra. *Estudios Sobre Género y Economía*, 15, 29.
- Carrasco, C., & y Social, C. E. (2004). *Trabajo con mirada de mujer: Propuesta de una encuesta de población activa no androcéntrica*. Consejo Económico y Social.
- Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (2012). S'entendre sur la terminologie. 39^{ème} session, Rome. <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MD776F.pdf>
- Cotula, L. (2007). Droit et genre – les droits des femmes dans le secteur de l'agriculture. FAO, Etude législative 76, 2002. <http://www.fao.org/righttofood/publications/publications-detail-fr/fr/c/49261/>
- CSAO/OCDE, C. (2012). Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/41281118.pdf>
- DIARRA DOK, M., DIOUF, A. & MADOUGOU, D. (2014). Crise alimentaire, genre et résilience au Sahel. Enseignements tirés de la crise 2012 au Sahel : Burkina Faso, Mali et Niger. http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/rr-food-crisis-gender-resilience-sahel-160614-fr_0.pdf
- Elson, D. (1998). The economic, the political and the domestic: Businesses, states and households in the organisation of production. *New Political Economy*, 3(2), 189-208.
- Espino, A., Salvador, S., & Querejeta, M. (2010). La economía de los hogares: Más allá de los ingresos monetarios.
- Eydoux, A. (2006). Quelle justice et quelles politiques pour les femmes? *Economie Et Humanisme*, 378, 78.

FAO. (2011). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. le rôle des femmes dans l'agriculture 2010-2011. <http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/i2050f.pdf>

FAO. (2012). La crise alimentaire et nutritionnelle au sahel : L'urgence d'appuyer la résilience des populations vulnérables. cadre stratégique de réponse régionale. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/emergencies/docs/Cadre%20strat%C3%A9gique%20Sahel%20juillet%202012.pdf

FEWS, N. (2010). Livelihood zoning and profiling report: Burkina Faso. *International Development Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET)*,

Folbre, N. (2004). *Who pays for the kids?: Gender and the structures of constraint* Routledge.

Goldschmidt Clermont, L. (1987). *Economic evaluations of unpaid household work: Africa, Asia, Latin America and Oceania*.

HEASAHÉL. Analyse de l'économie des ménages sahéliens. assurer ensemble la survie des populations et la protection de leurs moyens d'existence. <http://www.heasahel.org/publications/autres-publications/brochure-hea-2013917703.pdf>

Janin, P. (2004). Gestion spatio-temporelle de la soudure alimentaire dans le sahel burkinabé. *Revue Tiers Monde*, (4), 909-933.

Janin, P. (2007). La vulnérabilité alimentaire des sahéliens: Concepts, échelles et enseignements d'une recherche de terrain. *L'Espace Géographique*, (4), 355-366.

Janin, P. (2010). La lutte contre l'insécurité alimentaire au sahel: Permanence des questionnements et évolution des approches*. *Cahiers Agricultures*, 19(3), 177-184.

Janin, P., & Martin-Prevel, Y. (2006). Des indicateurs à l'action: Vulnérabilité alimentaire et situation nutritionnelle en milieu rural sahélien burkinabé. *Canadian Journal of African Studies/La Revue Canadienne Des Études Africaines*, 40(3), 443-461.

Konate, A., Compaore, H., & Some, P. A. (2010). *Etude diagnostic sur les inégalités de genre dans les zones d'intervention du programme moyens D'existence vulnérables. Rapport final, oxfam intermón*.

Le Jeune, S., & Holt, J. Household economy approach in Burundi. *Field Exchange*, 18, March 2003.

Menezes, F. (2001). Food sovereignty: A vital requirement for food security in the context of globalization. *Development*, 44(4), 29-33.

Oyewumi, O. Conceptualizando el género. los fundamentos eurocéntricos de los conceptos feministas y el reto de la epistemología africana. *Africaneando. Revista De Actualidad y Experiencias*, 04, 4º trimestre 2010.

PAM. (2009). Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence. Deuxième édition. http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manual_guide_proced/wfp203224.pdf

Picchio, A. (1992). *Social reproduction: The political economy of the labour market* Cambridge University Press.

Pilon, M., & Vignikin, K. (2006). *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*. Paris, France: Éditions Des Archives Contemporaines.

- Pinard, R., Potvin, P., & Rousseau, R. (2004). Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation. *Recherches Qualitatives*, 24, 58-80.
- Quisumbing, A. R., Brown, L. R., Feldstein, H. S., Haddad, L., & Peña, C. (1995). Women: The key to food security.
- Save the Children (2013). A road map for the future mapping rural livelihoods to manage food crisis: The unique experience of Burkina Faso. <http://www.hea-sahel.org/publications/autres-publications/mapping-rural-livelihoods-to-manage-food-crisis:-the-unique-experience-of-burkina-faso-august-20138774016.pdf>
- Save the Children. (2014). Livelihoods at the limit. The story of household economy analysis. developing an approach to prevent food crisis. http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/images/The_Story_of_HEA.pdf
- Seaman, J., Clarke, P., Boudreau, T., & Holt, J. (2000). *The household economy approach: A resource manual for practitioners*. Save the Children.
- Sen, A. (1983). *Poverty and famines: An essay on entitlement and deprivation* Oxford University Press.
- Sen, A. (2001). La distinction entre les sexes et les conflits de coopération. *Amartya Sen, Éthique Et Économie*, Paris, PUF, 229-270.
- The Food Economy Group, Save the Children, & RHVP (2000). *Approche de l'Économie des ménages. guide du praticien*.
- Young, E. (2004). Globalization and food security: Novel questions in a novel context? *Progress in Development Studies*, 4(1), 1-21.

NOTES

- ¹ Pour plus d'informations, visiter le site : <http://www.hea-sahel.org/>
- ² Gouvernements, organisations intergouvernementales (OIG), organisations de la société civile (OSC) et partenaires techniques et financiers (PTF).
- ³ Selon ces sources, la méthodologie HEA a connu sa première application au Sahel en 1994-95, dans le sud du Soudan.
- ⁴ La résilience désigne la capacité d'une personne ou d'une communauté de se relever suite à une catastrophe ou à une période difficile, et de tirer parti de ces épreuves (*Mission Australia Research and Social Policy, 2005.*)
- ⁵ De l'anglais : Household Economy Analysis
- ⁶ Par inclusive on veut dire principalement que ces nouvelles voies ne soient pas sexistes ni androcentriques.
- ⁷ Il s'agit du DHS (The Demographic and Health Surveys) Program, financé par l'USAID: <http://dhsprogram.com/>
- ⁸ Une légère contradiction existe entre les réponses du chef de famille et celles de sa 1^{ère} épouse quant au nombre exact des membres de la famille et les prénoms de certains. Cette contradiction s'explique fort probablement par les oublis de la part des enquêtés dus à la grande taille de la famille
- ⁹ Là aussi, Une légère contradiction existe entre les réponses du chef de famille et celles de sa 1^{ère} épouse.
- ¹⁰ D'après l'Enquête Démographique et de Santé 2010 du Burkina Faso, « Les proportions de ménages de très grande taille (neuf personnes et plus) sont davantage représentées en milieu rural (18 %) qu'en milieu urbain (11 %) » (2010 ; p. 25).
- ¹¹ Il s'agit d'une boîte de conserve de tomates, équivalente à environ 2kg.
- ¹² Autre unité de mesure. Selon notre traducteur, 1 Tine serait égale à environ 10 al n'pamoré, donc à environ 20 Kg.
- ¹³ Voir par exemple : "The Levy Institute Measure of Economic WII-Being (LIMEW)", élaborée par le Levy Economics Institute del Brade College.
- ¹⁴ « Les greniers constituent à la fois des lieux stratégiques de stockage des réserves mais également un véritable espace social où se déploient des micro-stratégies de pouvoir, illustrant le caractère inégalitaire des régulations mises en œuvre qui s'enracinent à la base à la fois sur des disparités de statut (âge et sexe) mais également sur des inégalités patrimoniales manifestes » (Janin ; 2004 p. 7-8)

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé par Imane El Rhomri dans le cadre du projet de recherche SARAO d'Oxfam Intermón, avec l'appui financier de la Junta de Andalucía (Espagne).

Tout d'abord, l'auteure souhaite exprimer ses vifs remerciements à Itziar Gómez Carrasco (Coordinatrice du projet) et à Mónica Domínguez Serrano (Tuteur académique de l'étude) pour leur accompagnement et appui proche et permanent. Elle tient aussi à remercier l'équipe Oxfam : Gabriel Pons Cortès, Sébastien Thomas, Carolina Egio, Marta Valdés García, ainsi que Sosthène Konate et Aimé Lukelo pour leur précieuse contribution et commentaires. Sans leur soutien et encouragements, ce travail n'aurait pas pu voir le jour.

Ses remerciements s'adressent également à Amadou Diop et Kristi Tabaj de Save the Children pour leur intérêt et commentaires. Enfin, un grand merci à toutes les personnes et institutions ayant participé à la collecte des informations et qui ont rendu possible ce travail.



Agencia Andaluza de
Cooperación Internacional para el Desarrollo
**CONSEJERÍA DE ADMINISTRACIÓN
LOCAL Y RELACIONES INSTITUCIONALES**

Les rapports de recherche d'Oxfam

Les rapports de recherche d'Oxfam sont rédigés dans le but de partager des résultats de recherches, de contribuer au débat public et d'inciter à commenter les problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Ils ne reflètent pas nécessairement les positions d'Oxfam en matière de politiques. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et non pas nécessairement celles d'Oxfam.

Pour plus d'informations ou pour faire des remarques sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à gabrielpons@oxfamintermon.org et mvaldes@oxfamintermon.org.

© Oxfam International avril 2015

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-830-3, avril 2015.
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 94 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Intermón Espagne (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Mexico (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.